PRIX D'EXCELLENCE
Journal de l'année 1985 et 1992

SOMMAIRE

★ En général et en bref p.2
★ L'état des routes est questionné p.2
★ Une biotoxine cause la fermeture de la pêche p.3
★ Éditorial p.4
★ Lettres des lecteurs p.4
★ Nouveau sénateur pour l'Île p.5
★ V'nez chou nous, vous saurez la vérité p.6
★ Yolande Richard, jeune future avocate p.7
★ Première Journée du multiculturalisme p.8
★ Un profit de 18 883 $ pour l'année à La Voix acadienne p.13
★ Père Vélo et son 300e gîte du passant p.18
★ Finale des Jeux de l'Acadie p.19

Une nouvelle coopérative est créée :

Radio Acadie vise la mise sur pied d'une radio communautaire à l'Île

PAGE 3

La Voix ACADIENNE
Le seul journal de langue française à l'Île-du-Prince-Édouard
SUMMERSIDE (Î.-P.-É.) 27e ANNÉE LE MERCREDI 2 JUILLET 2003 70 CENTS (INCLUS TPS)

Léonce Bernard reçoit l'Ordre du mérite coopératif canadien

PAGE 5

La communauté francophone de la capitale est «mécontente»

Le spectacle du 15 Août sera enregistré à Charlottetown le 12 août

Par Jacinthe LAFOREST

Radio-Canada va diffuser le vendredi 15 août dans la soirée un spectacle mettant en vedette des artistes de l'Acadie. Ce spectacle sera enregistré le 12 août en soirée à Charlottetown, au Quai de la Confédération.

L'organisation de ce spectacle découle d'un partenariat entre la Société Nationale de l'Acadie et Radio-Canada en Atlantique. Marie-Renée Duguay, responsable du dossier à la SNA, explique que le tout a commencé il y a quelques années à peine, lorsque Radio-Canada avait été semoncé pour avoir diffusé, à l'occasion du 15 Août, un concert enregistré en mars ou avril cette année-là.

«Dans ce temps-là, Radio-Canada nous avait fait remarquer qu'il n'avait pas le choix, car personne en Acadie ne prenait l'initiative d'organiser des spectacles pour la télévision, lors du 15 Août», explique Marie-Renée Duguay.

C'est ainsi que la SNA s'est chargée du dossier. Une demande de financement a été présentée à Patrimoine canadien et des fonds ont été approuvés pour un spectacle en 2003. Bien que Patrimoine canadien n'ait pas encore fait l'annonce officiellement, la somme est d'environ 100 000 $.

Le spectacle sera enregistré le 12 août et il sera diffusé le soir du 15 Août, d'un bout à l'autre du Canada. Ici à l'Île et partout aux Maritimes, on le verra à 22 heures.

Cela devrait être une bonne nouvelle pour Charlottetown et l'ensemble de l'Île, mais les francophones de la capitale, réunis pour l'assemblée annuelle du Carrefour de l'Isle-Saint-Jean le 23 juin dernier, ont voté en faveur d'une proposition visant à manifester leur «mécontentement», face à ce projet, qui les oblige à célébrer leur fête nationale le 12 août, plutôt que le 15, comme il se doit.

Charles Duguay a retenu l'attention des personnes présentes, avec sa proposition et les arguments qu'il a présentés.

En faisant sa proposition précédée de plusieurs «attendus que» très éloquents, Charles Duguay n'y est pas allé de main morte. Il a proposé que le conseil communautaire du Carrefour, dans un premier temps, fasse part de son mécontentement auprès de la SSTA, de la SNA et de Radio-Canada de produire le spectacle pour célébrer la fête nationale des Acadiens et Acadiennes le 12 août, et dans un deuxième temps, qu'il entreprenne des démarches auprès de la SNA, de Radio-Canada et de Patrimoine canadien, pour que le spectacle ait lieu le 15 août et non le 12.

«Les spectacles de la fête nationale du Canada ne sont pas enregistrés trois jours à l'avance, ni ceux de la Saint-Jean-Baptiste. Qui plus est, le gouvernement du Canada vient de reconnaître la fête nationale de l'Acadie…» ajoute M. Duguay.

Il reproche à Radio-Canada d'obliger la communauté à célébrer sa fête nationale trois jours avant le temps. «On ne va pas célébrer pour nous autres, et surtout pas pour la communauté. C'est pour Radio-Canada». Il reconnaît qu'à court terme, la situation a l'avantage de procurer à la communauté un spectacle gratuit. À long terme cependant, il croit que la communauté est perdante. «Nous tous qui essayons d'inculquer à notre progéniture la fierté d'être Acadien, et la fierté de la fête nationale, allons perdre si nous acceptons cela», affirme Charles Duguay.

Cette manifestation a surpris Marie-Renée Duguay de la SNA, lorsqu'elle a été mise au courant. «Cela me surprend d'autant plus que la SSTA travaille avec nous sur ce dossier, et nous avons aussi consulté la Fédération culturelle. Et puis, c'est tout à fait faux de dire que Radio-Canada nous impose quoi que ce soit.»

(Suite à la page 2)

Réunion du regroupement des communautés Évangéline : ça roule vers l'amélioration

Par Amélie MARCEAU

Le regroupement des communautés Évangéline a tenu une réunion générale sur le nom des routes, l'affichage et les conditions routières pour la région Évangéline, le 23 juin dernier. Environ une quinzaine de citoyens ainsi que Wilfred Arsenault, député provincial de la région Évangéline-Miscouche, s'y sont rendus pour exprimer leurs points de vue. Le président du conseil, Gilles Painchaud, le vice-président, Edgar Arsenault ainsi que le secrétaire, Alcide Bernard, ont voulu recueillir les commentaires des citoyens afin d'améliorer la situation pour les résidents et pour favoriser la vue des vacanciers.

À l'ordre du jour, il était question des noms des routes qui entrent en conflit avec la communauté francophone. Certains noms ont été soulevés tels, Cannontown, Taddy Road, Old Credit Union Road. Il a été convenu que les résidents habitant sur une route dont le nom a besoin d'être changé ou rectifié, peuvent demander ce changement. Par le fait même, si le nom d'une rue doit être corrigé, les résidents qui demeurent sur cette route seront consultés, pour en connaître leur accord ou non. Le processus de modification de nom de route est toutefois un long processus. Il faut obtenir un consentement des résidents et une acceptation du gouvernement. Les services de pompier, d'ambulance et de police doivent être au courant de ces rectifications. Tout doit être bien coordonné. Les citoyens qui le souhaitent peuvent écrire au conseil pour apporter leurs suggestions de rectification de nom de routes.

Gilles Painchaud, président du regroupement des communautés Évangéline, explique l'état des routes de la région aux citoyens présents lors de la réunion générale du 23 juin.

En ce qui concerne l'affichage dans la région Évangéline, le point évalué était celui des affiches «Bienvenue dans la région Évangéline». Ces trois affiches regardent surtout les touristes. Les citoyens présents à la réunion ont semblé satisfaits de l'affichage.

Le dernier sujet, l'état des routes, a soulevé un peu plus d'attention. Il est nécessaire d'avoir des routes sécuritaires pour la satisfaction des vacanciers mais aussi des habitants. Le conseil a procédé à une évaluation des conditions routières selon une charte. Sur une échelle de 1 à 5, les chemins ont été évalués de graves et dangereux à parfaits. Le résultat final est le suivant : en général, les routes dans la région sont en bon état. Wilfred Arsenault a ajouté qu'il était «d'accord avec cette analyse des conditions des routes.» Il a précisé qu'il est difficile de plaire à tout le monde, mais que la sécurité des gens est importante. Les routes qui doivent être réparées seront faites selon la logique de la densité de circulation et la densité des bris. Selon lui, «cette année, on aura plus que dans les trois dernières années.»

La prochaine réunion annuelle du conseil se tiendra vers le début octobre. Les citoyens pourront connaître l'évolution des suivis concernant les conditions routières et le nom des routes. ★

En général & EN BREF

30 nouveaux Canadiens à l'Île

Trente immigrants sont devenus des citoyens canadiens lors d'une cérémonie tenue à Charlottetown le 26 juin. Les nouveaux Canadiens sont originaires de 18 pays, notamment l'Angleterre, l'Inde, l'Italie, le Koweït et la Suisse.

Nouveau site Internet pour les jeunes

Le site Internet «Portail jeunesse» de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF) a été lancé récemment. Ce portail jeunesse poursuit comme objectif de concentrer l'information propre aux programmes et projets destinés aux jeunes de la Francophonie sur un seul site Internet pour ainsi mieux répondre aux attentes fort variées des jeunes. À terme, il devrait favoriser la constitution de partenariat entre jeunes de l'espace francophone afin qu'ils puissent bâtir ensemble des projets d'échanges internationaux. On le consulte au www.jeunesse.francophonie.org

Club de lecture à Summerside

Le Club de lecture à la bibliothèque J.- Henri Blanchard du Centre Belle-Alliance débutera le vendredi 4 juillet prochain de 13h30 à 14h30 pour une période de huit semaines. C'est gratuit! L'activité qui se déroulera sous le thème de la «Magie» est ouverte aux enfants de tous les âges. Petits et grands sont les bienvenus! Il faut s'inscrire auprès de Julie Thiffeault au 432-2748. ★

Le spectacle du 15 Août le 12 août

(Suite de la page 1)

Marie-Renée Duguay explique qu'avec le budget dont dispose la SNA, la diffusion en direct d'un spectacle est hors de question. Cela coûte trop cher. Les répétitions, les équipements, les techniciens, les artistes, et encore les répétitions, c'est impossible pour le moment, précise-t-elle.

«Notre date de préférence, c'était le 13 août. Cela nous laissait le temps pour une date de pluie, le 14, et nous donnait aussi le temps de préparer pour la diffusion. Mais nous avons appris que Lennie Gallant donnait un concert à Charlottetown ce soir-là et nous avons décidé de ne pas entrer en conflit avec cela. Nous avons donc opté pour le 12 août. S'il pleut, s'il y a des orages, nous retarderons le spectacle un peu. Dans le pire des cas, le spectacle serait enregistré le lendemain dans l'après-midi, car nous ne pouvons pas garder des artistes pendant trois jours. Cela reviendrait encore là, trop cher», explique Marie-Renée Duguay.

Elle dit que depuis le début du projet, la SNA et tous ses partenaires savaient que le spectacle ne serait pas diffusé en direct. «Pour le moment, c'est impensable de faire du direct. L'an prochain, au CMA, ils vont diffuser un spectacle en direct, je crois, mais ils ont des budgets que nous n'avons pas», dit-elle.

La SNA a confié l'organisation du spectacle à Production KLEF de Moncton, qui est le producteur délégué. Ils sont bien connus dans le domaine. Dans les semaines qui suivent, nous allons tenter d'en savoir plus sur les artistes et sur les retombées de cette proposition.

Benoît Henry, qui n'est plus directeur général du Carrefour depuis quelques semaines, a accepté la présidence de l'organisme. Son vice-président sera Alex Robert, Gilbert Ladéroute sera trésorier et Robert Cormier, secrétaire. Les autres membres du conseil sont Normand Arsenault, Juanita Gallant, Simon Garneau, et Robert Lalonde. ★

Défis et décisions

(J.L.) Suite à une proposition de Juliette Goudreau, le Carrefour verra à élargir le mandat de son partenariat avec la Commisison de la capitale de l'Île, pour inclure le Festival des Pères de la Confédération. Le rapport financier n'a pas véritablement été présenté, n'ayant pas été vérifié. Par contre le Carrefour a un déficit accumulé estimé à environ 35 000 $ et un déficit pour l'année 2002-2003 d'environ 13 000 $. Le centre préscolaire l'Île enchantée a un déficit pour l'année d'environ 14 000 $. Pendant l'année, on a renégocié à la baisse le partage des frais de fonctionnement entre le Carrefour et la CSLF, mais en raison du coût de l'énergie, aucune économie n'a été réalisée dans ce secteur. Par ailleurs, Francine Desmeules est directrice générale par interim, jusqu'à ce que le poste de direction générale soit comblé. ★

La coopérative Radio Acadie de l'Île-du-Prince-Édouard est fondée

Par Jacinthe LAFOREST

La coopérative Radio Acadie de l'Île-du-Prince-Édouard a été fondée officiellement le mardi 24 juin, avec l'adoption de la constitution et l'élection d'un premier conseil d'administration. La présidente est Monic Gallant, qui sera assistée de Chantale Bellemare, à la vice-présidence.

La coopérative Radio Acadie de l'Î.-P.-É. a pour objectif et raison d'être de mettre en onde une radio communautaire en français dans la province. Le travail qui attend le conseil d'administration n'est pas mince. Le projet d'une radio communautaire a été initié durant l'année 1998-1999. À l'origine, on préconisait une radio provinciale. Mais les études techniques et de marché réalisées en fonction de plusieurs scénarios provinciaux ont démontré que le projet serait très coûteux et possiblement, irréalisable.

C'est pourquoi, on préconise maintenant un scénario un peu moins ambitieux, en commençant par mettre sur pied une radio communautaire dans la région Évangéline, qui serait entendue jusqu'à Summerside et peut-être même, jusqu'à Tignish. La possibilité d'établir un relais ou un studio satellite à Tignish sera considérée. Par ailleurs, la population de la capitale provinciale voudrait elle aussi avoir une radio communautaire. On verra donc les possibilités de production, de captation et de diffusion

Lors de la réunion de fondation de Radio Acadie de l'Île-du-Prince-Édouard, on voit de gauche à droite, Chantale Bellemare, vice-présidente, Benoît Henry, conseiller, Angus LeFort, consultant, Velma Fortune, secrétaire, Marcel Caissie, conseiller et Monic Gallant, présidente.

dans cette région, qui pourrait inclure Rustico. «L'un des buts que nous poursuivons avec la radio communautaire, c'est de pouvoir mettre les touristes au courant des activités de la communauté francophone dans toute l'Île, et de l'existence même de la communauté. Tout le monde passe par Charlottetown. C'est pourquoi nous trouvons important d'avoir une radio à Charlottetown», explique Benoît Henry, qui était le président du comité provisoire d'implantation de la radio.

Par contre, ce qu'on veut et ce qui s'avérera réaliste pourrait être deux choses. Afin de donner un coup de main, et démêler un peu ce qui a été fait jusqu'à présent, afin de préciser des options qui seront poursuivies par le conseil d'administration, Radio Acadie a invité Angus LeFort, qui dirige la radio communautaire de Chéticamp au Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse.

Au cours des dernières années, les technologies de communication ont beaucoup évolué. L'Internet est de plus en plus utilisé par les radios, ce qui ouvre des possibilités. Le seul véritable obstacle est celui des finances.

Angus LeFort a présenté aux personnes présentes le portrait suivant. Admettons que le coût total d'implantation d'une radio communautaire à l'Île est de 400 000 $. La moitié de cette somme devrait être payée par Patrimoine canadien, par l'entremise d'un de ses programmes. «Votre gouvernement provincial est plus pro-français que le nôtre, alors vous devriez être capables de tirer 25 pour cent de la somme de la province, soit 100 000 $. Le 25 pour cent qui reste, 100 000 $, c'est la communauté qui doit le trouver», dit-il.

Cent mille dollars, cela se trouve, mais c'est tout de même de l'argent. M. LeFort a suggéré plusieurs options mais il a mis l'accent sur l'importance de démontrer l'engagement de la communauté au CRTC et autres instances gouvernementales.

Après les coûts d'implantation, il faut penser aux coûts de fonctionnement, à comment payer les salaires, etc. «La première année, vous n'aurez pas de misère. Il y a beaucoup de programmes de création d'emploi. La publicité nationale, provinciale et locale devrait vous rapporter pas mal d'argent. Vous devrez continuer de faire des collectes de fonds, comme des bingos, et toujours penser à avoir de l'argent d'avance: quand les équipements brisent, ils doivent être réparés sans tarder», avertit-il.

Le travail à accomplir est important mais le nouveau conseil d'administration semble prêt à l'accomplir. Outre la présidente Monic Gallant et la vice-présidente Chantal Bellemare, les autres membres du conseil sont Velma Fortune, secrétaire, Léonce Richard, trésorier, Marcel Caissie, Benoît Henry, Dominic Langlois, Daniel Arsenault, et Yvon Arsenault. Selon la constitution nouvellement adoptée, quatre personnes doivent représenter la région Évangéline, deux doivent représenter Charlottetown, et on devrait aussi avoir une personne de Summerside, de Prince-Ouest et de Rustico, pour un total de neuf personnes. Toutefois, comme il n'y avait personne de Rustico ni de Prince-Ouest à la réunion de fondation, l'assemblée a décidé que deux personnes seraient représentantes de la communauté francophone de l'Île.

Les cartes de membre de la coopérative Radio Acadie de l'Île sont maintenant en vente, au coût de 5 $. La première réunion annuelle de la coopérative devrait avoir lieu l'automne prochain. ★

Des biotoxines mortelles dans les mollusques de Seal Point à Cap-Egmont

Par Amélie MARCEAU

La pêche aux mollusques est prohibée depuis le lundi 23 juin, de Seal Point, baie Howard's Cove à Cap-Egmont, dans le comté de Prince. Le ministère des Pêches et des Océans a interdit la cueillette de mollusques, à cause d'une augmentation des niveaux de biotoxines marines. Cette algue marine microscopique, connue sous le nom de marée rouge ou «Red Tide», est mortellement toxique pour les humains. Elle cause une intoxication à la phycotoxine paralysante (IPP).

La toxine paralysante peut s'emmagasiner dans un certain nombre de mollusques comme les palourdes, les moules, les pétoncles et les huîtres, et dans le foie de crustacés tels le crabe et le homard.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a retrouvé des toxines sur des échantillons de mollusques qui ont montré un niveau de concentration considéré dangereux, dans les baies de Seal Point à Cap-Egmont. Ainsi, l'ACIA en a informé le ministère des Pêches et des Océans (MPO). Ce dernier a pris les mesures nécessaires immédiates pour interdire la récolte de mollusques dans le secteur touché. Les agents des pêches du MPO patrouillent afin de s'assurer qu'aucun crustacé et fruits de mer ne sont recueillis.

L'origine

Le phénomène de la marée rouge est un phénomène essentiellement tropical, mais de plus en plus il est observé dans les régions tempérées, dans les lacs et aussi dans l'estuaire du Saint-Laurent. Cette manifestation biologique est temporaire et locale.

Par périodes de chaleur, les algues affectées par la marée rouge se reproduisent en grand nombre. Comme toutes plantes, l'algue grandit grâce aux rayons du soleil. Ainsi, en captant les rayons du soleil, les pigments de la plante marine se décolorent. Le pigment le plus marqué pour cette algue toxique est le rouge. Voilà pourquoi elle a été appelée marée rouge.

L'étude de cette manifestation marine est très difficile, à cause de son caractère passager et isolé. Les observations ont lieu après que le processus est enclenché. Il semble que l'apparition de la marée rouge soit associée à plusieurs facteurs environnementaux comme la chaleur, la salinité de l'eau et le vent. Lorsqu'un réchauffement de la température de l'eau est combiné à un faible vent en zone côtière, les mollusques s'accumulent le long de la côte, souffrent du déséquilibre dans cet environnement local et absorbent la toxicité formée.

Ce phénomène n'avait pas touché l'Île depuis des années. Semblablement, en 1987, des cas d'intoxication par phycotoxine amnestique (IPA) sont survenus dans l'est du pays. La source de l'empoisonnement a été retracée à des moules récoltées dans un estuaire de l'Île-du-Prince-Édouard. Une biotoxine marine, l'acide domoïque, s'était emmagasinée dans les moules. L'IPA était inconnue au Canada jusqu'en novembre 1987. Depuis que l'on a commencé à faire des contrôles de routine de la toxine en 1988, aucun cas d'IPA n'a été signalé au Canada. Les cas extrêmes d'IPA peuvent causer la mort. Ainsi, en 1987, quatre personnes en sont décédées.

Les symptômes

Les premiers symptômes de l'IPP se manifestent généralement de 5 à 30 minutes après la consommation d'aliments contaminés. Les gens infectés auront une sensation de picotement ou un engourdissement des lèvres, qui envahit graduellement le visage et le cou, une sensation de fourmillement au bout des doigts et dans les orteils, des maux de tête ou des étourdissements.

Dans les cas d'intoxication allant de moyenne à grave, les symptômes suivants peuvent aussi se montrer : incohérence du langage, difficulté à respirer, salivation et cécité temporaire, sensation de picotement dans les bras et les jambes, rigidité et absence de coordination des membres, faiblesse, pouls rapide. De plus, on peut observer des nausées et des vomissements.

Dans les cas graves, la paralysie des muscles respiratoires peut aller jusqu'à l'arrêt respiratoire et à la mort de 2 à 12 heures après l'ingestion des aliments contaminés. Jusqu'à maintenant, aucun antidote à l'IPP n'a été découvert. Les personnes sérieusement atteintes doivent être hospitalisées et placées sous soins respiratoires.

Le retour à la pêche

Pour que la pêche puisse réouvrir dans la zone de Seal Point à Cap-Egmont, il faudra que l'ACIA confirme un niveau acceptable des toxines après trois échantillonnages. Il faut attendre que l'eau redevienne à la normale, dépendamment des facteurs environnementaux. Ceci pourra prendre de 10 à 14 jours pour que L'ACIA confirme qu'il n'y a pas de danger à consommer des mollusques. ★

ÉDITORIAL

Faisons le spectacle le 12 août et célébrons notre fête nationale le 15 Août

L'assemblée annuelle du Carrefour de l'Isle-Saint-Jean a été pigmentée d'une résolution percutante livrée de façon tout aussi percutante par son auteur, Charles Duguay. M. Duguay voit d'un très mauvais œil le fait que Radio-Canada enregistre le 12 août le spectacle qui sera diffusé à la télé le soir du 15 Août, fête nationale des Acadiens et Acadiennes. Il dit que Radio-Canada oblige les francophones et Acadiens de l'Île et de la capitale à célébrer leur fête nationale trois jours à l'avance.

Sa résolution, adoptée, stipule que le conseil communautaire du Carrefour fasse connaître son «mécontentement», d'une part, et d'autre part, fasse des démarches pour que le spectacle soit enregistré le 15 août, et diffusé le 15.

En parlant avec les responsables du dossier de la SNA, je me suis rendu compte qu'il n'y avait aucune mauvaise volonté, ni de la part de la SNA, ni de la part de Radio-Canada. Il n'y a pas quelqu'un à Radio-Canada qui s'est donné comme mission d'humilier les Acadiens et francophone de l'Île, et de les priver intentionnellement de leur fête nationale. Il s'agit simplement d'un concours de circonstance, difficile à éviter à cette période de l'année, toujours passablement occupée.

Capter un spectacle et le diffuser en direct est possible. Cela se fait souvent, notamment pour le spectacle récent de la Saint-Jean-Baptiste (qui n'était pas le meilleur que j'aie vu, en passant). Par contre, cela demande des budgets autrement plus substantiels que ceux dont disposent les organisateurs, pour le spectacle de 2003. Pourquoi n'aurait-on pas un plus gros budget? Doit-on exiger que Patrimoine canadien débourse la totalité des coûts d'un éventuel spectacle en direct? Y a-t-il d'autres solutions, d'autres avenues à explorer? Sûrement et je souhaite que la communauté acadienne et francophone de Charlottetown et de l'ensemble de l'Île participe à cette recherche constructive de solution.

Je conçois qu'il y ait lieu d'être déçu du fait que le concert sera enregistré le 12, et je reconnais que ce n'est pas l'idéal. Mais il y a d'autres facteurs à considérer. Le principal, c'est que même si le spectacle est enregistré le 12 août, la fête nationale des Acadiens et Acadiennes reste le 15 Août et c'est en ce jour que les Acadiens et Acadiennes de l'Île vont célébrer leur fête nationale, et même pendant la fin de semaine, comme cela se fait souvent. La célébration provinciale du 15 Août aura lieu à Charlottetown, cette année. Rien n'empêche la communauté acadienne de Charlottetown de participer dans la parade du Olde Home Week, qui a lieu cette même journée et de se rassembler pour célébrer, en invitant les Insulaires et les visiteurs à se joindre à la fête.

Je pense que ce qu'on pourrait proposer à Radio-Canada, pour cette année, c'est de profiter de la présence d'une équipe importante ici à l'Île pour enregistrer le spectacle, oui, mais aussi pour rencontrer des gens, les filmer, leur parler et les faire parler, pour faire un segment typiquement insulaire qui pourrait être diffusé à l'intérieur ou encore, avant le début du spectacle. Cela prolongerait l'émission d'une demi-heure, par exemple, et augmenterait la visibilité de la communauté acadienne de l'Île-du-Prince-Édouard, dans l'ensemble du pays.

Le fait que le Parlement canadien a reconnu en juin dernier la fête de l'Assomption comme la Journée de la fête nationale de l'Acadie a été un argument massu dans la résolution de Charles Duguay. Une nuance importante à apporter est le fait que ce ne soit pas la «Journée du spectacle de la fête nationale de l'Acadie».

Pour finir sur une note plus légère, étant donné la tendance du gouvernement du Canada à vouloir combler le calendrier du Canada en fête (du 21 juin au 1er juillet de chaque année) par des journées en tout genre, je suis soulagée que Patrimoine canadien n'ait pas essayé de faire du spectacle de la fête nationale des Acadiens une activité du Canada en fête. ★

Jacinthe LAFOREST

La Voix ACADIENNE
Le seul journal de langue française à l'Île-du-Prince-Édouard

5, Ave Maris Stella,
Summerside (Î.-P.-É.)
C1N 6M9

Tél. : (902) 436-6005
Téléc. : (902) 888-3976

Directrice générale :
MARCIA ENMAN
Comptabilité, préposée aux abonnements et au secrétariat :
MICHELLE ARSENAULT
Rédactrice :
JACINTHE LAFOREST
Préposé au montage :
ALEXANDRE ROY
Réviseur :
DAVID LE GALLANT
Site Web :
http://www.teleco.org/voix
Courriers électroniques:
pub@lavoixacadienne.com
texte@lavoixacadienne.com
marcia.enman@lavoixacadienne.com

Deloitte & Touche

No. d'enregistrement 08286
Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

OPSCOM est notre agence nationale au 1-800-2OPSCOM

APF Association de la presse francophone
Fondation Donatien Frémont, Inc

ISSN 1195-5066

Lettre à la rédactrice

Jeunesse Acadienne apporte des clarifications

Madame la rédactrice,

Il y a quelques semaines, La VOIX ACADIENNE publiait l'éditorial de madame Jacinthe Laforest intitulé «*Un encadrement plus serré est nécessaire à Jeunesse Acadienne*». Nous nous sommes rendu compte que l'image peinte par l'éditorialiste reflétait tout simplement ce qui se montre à la surface et nous jugeons qu'il est maintenant nécessaire de rendre des comptes à la communauté acadienne et francophone de l'Île-du-Prince-Édouard. Nous désirons, par la suivante, clarifier les points soulevés par l'éditorialiste au sujet de notre organisme y inclus sa direction générale.

En premier lieu, la question du déficit de 19 000 $ s'explique comme suit : au début de l'année financière 2002-2003, Jeunesse Acadienne avait un surplus accumulé de 18 275 $. Étant donné que Jeunesse Acadienne est un organisme à but non lucratif, il est approprié qu'elle termine son exercice financier avec un montant le plus près de 0 $ possible. Des argents de surplus sont des argents engagés pour apporter à terme certains projets.

Le déficit de 19 289 $ inclut les dépenses reliées à la diminution du surplus de 18, 275 $. Cela laisse alors un déficit accumulé de fin d'année de 1 014 $. Les dépenses faites s'illustrent comme suit : un pourcentage de salaire pour 2,4 employés qui ont travaillé sur les activités en régions et la préparation de la délégation de l'Île-du-Prince-Édouard aux Jeux de la francophonie canadienne et un pourcentage de salaire d'un projet de DRHC pour la coordonnatrice d'activité. De plus, le Grand rassemblement provincial dans le cadre du Festival acadien de la région Évangéline était une activité en surplus de notre programmation annuelle et plusieurs dépenses engagées aux Jeux de la francophonie canadienne (habits de la délégation/inscription, achat d'équipement sportif, repas en route et du comité organisateur, salaire, publicité et promotion et déplacement), les activités dans les cinq régions («*Ropes Course*», spectacle de Barachois, quilles, kayak et soirée de film et *party* de pizza), la Retraite (un camp de leadership dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de la Société Saint-Thomas-d'Aquin), le Frolic 2002 (AGA de Jeunesse Acadienne), le Mini-Frolic (l'assemblée générale semestrielle et camp de développement), la participation d'une délégation de l'Î.-P.-É. au Festival jeunesse de l'Acadie à Dieppe et divers dépenses faites pour la représentation de l'organisme à l'extérieur de la province font partie des dépenses du surplus. De plus, l'organisme profita d'une formation intense du Conseil d'administration avec Chantal Berard de la Fédération de la jeunesse canadienne-française pour déterminer les orientations de l'assemblée générale annuelle de juin 2002.

Jeunesse Acadienne était sans assurance du 3 novembre 2002 au 9 mai 2003, mais avec l'achat d'assurances spéciales l'organisme à réussi à faire des activités prévues (assemblée générale semestrielle) ainsi qu'une tournée de spectacle de marionnettes qui sont des argents qui font partie des dépenses du surplus.

Il est une coutume à Jeunesse Acadienne d'acheter des cadeaux afin de valoriser les nombreuses heures de bénévolat contribuées envers l'organisme. Les caméras Web étaient d'une valeur de 50 $ chacune et pourront être utilisées comme un outil de travail pour le conseil d'administration.

Nous voyons qu'il est nécessaire de clarifier le rôle du Comité de ressources ainsi que la manière à procéder pour leur nomination. Ayant suivi nos statuts et règlements, la direction générale forma son comité à sa discrétion d'après ses consultations régionales avec les comités régionaux de la Société Saint-Thomas-d'Aquin et l'approbation du conseil d'administration. Nous désirons féliciter Monica Arsenault, Ghislaine Bernard qui renouvellent leur mandat et Andy Gallant, un ancien président de Jeunesse Acadienne, pour avoir été nommés experts-jeunesse du Comité de ressources au conseil d'administration de Jeunesse Acadienne à l'assemblée générale annuelle le 1ier juin dernier. Le rôle de ce comité est d'encadrer la direction générale avec les orientations et la marge de manœuvre établie par les politiques du conseil d'administration. Les membres de l'assemblée générale ont voté en faveur de donner trois votes au comité de ressources de Jeunesse Acadienne, car ceux-ci ont l'âge du membership de l'organisme et font partie du Conseil d'administration. Durant la dernière année, les membres du comité de ressources n'avaient que le droit de parole aux rencontres du conseil d'administration. Nous espérons que les deux régions manquantes au Comité de ressources seront nommées prochainement.

Si vous avez des questions, n'hésitez jamais d'appeler moi-même, la présidente, ou notre direction générale, Maurice Hashie, au bureau au (902) 888-1682 ou par courriel à jeunesseacadienne @ssta.org. Nous sommes toujours contents de pouvoir répondre à vos questions et de recevoir vos commentaires.

C'est la jeunesse et l'importance que l'on y attribue renforce une communauté! Vive la jeunesse!

Christine Allain, présidente
de Jeunesse Acadienne ★

Léonce Bernard reçoit l'Ordre du mérite coopératif canadien

Par Jacinthe LAFOREST

Le 57e congrès annuel du Conseil canadien de la coopération a eu lieu cette fin de semaine à Abram-Village. Nous aurons des reportages sur cette réunion dans notre prochaine livraison de La Voix acadienne. Lors du banquet d'honneur, tenu samedi à la Légion de Wellington, le Conseil canadien de la coopération a présenté l'Ordre du mérite coopératif canadien, deuxième degré, à Léonce Bernard, grand coopérateur depuis toujours et lieutenant-gouverneur de l'Île-du-Prince-Édouard depuis 2001.

En recevant son prix, Léonce Bernard a rendu hommage à tous les coopérateurs de l'Île et plus particulièrement, de la région Évangéline. «J'accepte ce prix au nom de tous les coopérateurs de la province et de la région Évangéline car sans leur appui, je n'aurais jamais fait toutes les choses que vous avez mentionnées, et que j'avais oubliées en partie. C'est un signe que cela fait longtemps que je suis ici», a dit M. Bernard, ce qui a bien fait rire les coopérateurs de tout le Canada, réunis lors de ce banquet.

M. Bernard a rappelé ses origines modestes, neuvième de 11 enfants nés dans une famille ayant à cœur les valeurs du mouvement coopératif. «Ma mission de faire connaître le mouvement coopératif m'est venue naturellement. Mon père était prof d'école mais il a aussi été gérant pendant 23 ans de la petite caisse populaire à Mont-Carmel. J'ai suivi son exemple.»

Lors de la présentation de l'Ordre du mérite coopératif, deuxième degré, à M. Léonce Bernard, on vit de gauche à droite, Mme Florence Bernard et son époux M. Bernard, suivis du président du Conseil canadien de la coopération, M. Robert Revet et de Mme Angèle Arsenault, présidente du Conseil du développement coopératif de l'Île-du-Prince-Édouard. Le banquet d'honneur a eu lieu à la Légion royale canadienne de Wellington et la nourriture, préparée par Patsy Richard et son équipe, a été très appréciée.

M. Bernard a aussi rendu un hommage très émouvant à sa famille, ses frères et ses sœurs, ses enfants et son épouse, Florence, qui l'a accompagné durant toutes ses années en politique et qui a relevé le défi de devenir la Première Dame de l'Île, lorsque son mari a été nommé lieutenant-gouverneur.

M. Bernard est devenu très émotif lorsqu'il a dit qu'il avait dû sacrifier parfois son rôle de père, au profit de sa carrière. «J'ai manqué beaucoup des activités de mes enfants», a-t-il dit. Les Bernard ont quatre enfants, Michel, Pierre, Francine et Charles et deux petits-enfants, qui sont les fils de Michel et Giselle Bernard.

Mais c'est lorsque M. Bernard s'est adressé à son épouse Florence que l'émotion a atteint son comble. D'une voix enrouée, M. Bernard a dit à quel point elle l'avait soutenu dans toutes ses entreprises. «Elle m'a souvent remplacé, jouant à la fois le rôle de père et de mère, car j'étais souvent absent», a-t-il avoué.

Léonce Bernard est devenu gérant de la Caisse populaire Évangéline en 1970 et a conservé ce poste jusqu'en 1975-76, lorsqu'il a décidé de se lancer en politique. Il a été élu une première fois en 1975 et a été réélu à cinq reprises. Il a quitté la vie politique active en 1992-93, et est revenu à la Caisse populaire Évangéline, et a aussi dirigé Le Village, qui était une coopérative jusqu'à il y a quelques années seulement.

C'est Ernest Arsenault, du Conseil du développement coopératif de l'Île-du-Prince-Édouard, qui a présenté les réalisations du récipiendaire à la foule des coopérateurs.

«Quand il était ministre responsable des coopératives, M. Bernard a souvent été le leader dans les discussions sur le développement économique communautaire avec ses collègues des autres provinces, s'assurant à chaque fois que le développement coopératif soit inclus à l'ordre du jour de leurs rencontres nationales. D'ailleurs, c'est en grande partie en raison de ses efforts de lobbying à long terme que le gouvernement fédéral a annoncé en juin 2002 l'Initiative de développement coopératif, d'une valeur de 15 millions de dollars sur cinq ans. C'est justement parce qu'il a tellement à cœur ces valeurs coopératives qu'il a été un porte-parole si efficace pour le mouvement coopératif à tous les niveaux. Il est devenu une source d'inspiration pour bien des gens», a lancé Ernest Arsenault. ★

Nouveau sénateur pour l'Île-du-Prince-Édouard

(J.L.) Le premier ministre Jean Chrétien a nommé deux nouveaux sénateurs le 26 juin, l'un à l'Île-du-Prince-Édouard et l'autre au Québec.

M. Percy Downe, de l'Île-du-Prince-Édouard, a été conseiller supérieur auprès de plusieurs ministres provinciaux et fédéraux. Depuis 2001, il occupait les fonctions de directeur de cabinet au Cabinet du Premier ministre Jean Chrétien, où il avait été préalablement, de 1998 à 2001, directeur des Nominations. Entre 1993 et 1998, il a successivement occupé le poste d'adjoint exécutif auprès du secrétaire d'État aux Anciens Combattants, du ministre des Pêches et des Océans et du ministre du Travail.

Avant sa carrière sur la scène fédérale, M. Downe a travaillé pour le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, où il a été adjoint exécutif du Premier ministre de 1986 à 1993.

M. Downe détient un baccalauréat ès arts de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard.

Percy Downe et sa conjointe Roslyn Saunders habitent à Charlottetown avec leurs deux enfants, Anna et Madison.

M. Paul Massicotte du Québec a également été appelé à siéger au Sénat.

L'Île-du-Prince-Édouard a maintenant quatre sénateurs, dont trois libéraux et un conservateur, en la personne de Eileen Rossiter, qui a été nommée en 1986 par le premier ministre de l'époque Brian Mulroney, et qui sera en poste jusqu'à l'an prochain.

Outre M. Downe qui vient d'être nommé et qui devrait siéger au Sénat jusqu'en 2029, il y a Catherine Callbeck, nommée en 1997, qui sera au sénat jusqu'en 2014, et Elizabeth Hubley, qui a été nommée en 2001, et qui sera au sénat jusqu'en 2017. ★

Le groupe de travail sur l'harmonisation de l'assurance est créé

(J.L.) Conformément à l'engagement qu'ils ont pris à Charlottetown le 18 juin de diminuer les primes d'assurance automobile, les premiers ministres de l'Atlantique ont annoncé la semaine dernière la création du groupe de travail de l'Atlantique sur l'harmonisation de l'assurance.

Le groupe sera présidé par Fred Morash, de Truro en Nouvelle-Écosse. M. Morash a déjà été président-directeur général de Island Tel ainsi que président du Comité de coordination des marchés publics de l'Atlantique.

Chaque province est représentée par une personne. Le représentant de l'Île-du-Prince-Édouard est Bennett Campbell, ancien premier ministre et ancien surintendant des assurances de l'Île-du-Prince-Édouard. Le Nouveau-Brunswick est représenté par Yassin Choukri, directeur des Mesures de réformes de l'assurance, au ministère de la Justice et du Procureur général du Nouveau-Brunswick. La Nouvelle-Écosse est représentée par Paul Laflèche, du Conseil du Trésor et des politiques de cette province, et Terre-Neuve-et-Labrador est représentée par Barbara Wakeman, sous-ministre, au ministère des Services gouvernementaux.

Le Groupe de travail établira un cadre législatif et réglementaire commun et harmonisé pour l'assurance automobile des particuliers du Canada atlantique dans le but de rentabliser davantage le marché, de réduire les primes, entre autres.

«La protection des consommateurs est une priorité inhérente du Groupe de travail. En unissant nos forces, nous pourrons assurer aux consommateurs un accès à des options d'assurance automobile plus équitable et à des prix plus abordables», a indiqué le premier ministre Pat Binns, de l'Île-du-Prince-Édouard, lors de l'annonce de la création du Groupe de travail. ★

La troupe V'nez Chou Nous se prépare à dire toute la vérité... six fois

Par Jacinthe LAFOREST

Eileen Chiasson-Pendergast signe depuis plusieurs années les productions originales qui sont présentées durant l'été par la troupe de théâtre V'nez Chou Nous, dans la région Prince-Ouest. Ses histoires sont toujours liées de très près à la petite histoire de la région et de ses habitants et la production 2003 ne sera pas exception, au contraire.

La pièce qui est en préparation s'intitule «La vérité». La dramaturge acadienne a tissé une jolie petite intrigue qui se déroule dans la shoppe à Jean, le barbier du village qui abrite, depuis quelques semaines, un inconnu. Et il n'y a pas moyen de s'émoyer qui il est, vu qu'il est incapable de parler ou d'entendre.

On peut imaginer que le moulin à rumeur va bon train dans cette «'tite place», depuis que cet inconnu est arrivé, mais à ce qu'il paraît, la vérité finira par sortir au grand jour.

Et voici une partie de la vérité. Le barbier, Jean Chiasson, existe bel et bien. Il est l'oncle de Eileen Chiasson-Pendergast. Maintenant âgé de plus de 90 ans, le vieil homme a déposé depuis belle lurette ses outils de barbier, mais il avait bel et bien une shoppe à Tignish dans le passé et il effectuait aussi des petites réparations, sur des objets d'utilité courante. C'est donc autour de ce personnage que l'histoire est conçue et même, la chaise de barbier qui sera utilisée dans la pièce sera la chaise que le véritable Jean Chiasson avait dans sa shoppe. Fameux, hein!

La troupe cette année sera composée de quatre comédiens-chanteurs et musiciens. Le rôle du barbier du village, Jean, sera joué par Michael Richard qui fait partie de la troupe depuis plusieurs années. Il possède des talents multiples et il joue de nombreux instruments.

Andy Doucette jouera le rôle d'Émile. Émile est un client très fier de sa personne qui va souvent chez le barbier, pour sa toilette. Est-ce par coquetterie, ou est-ce parce qu'il est curieux à propos de l'inconnu qui est là depuis quelque temps?

Le rôle de l'inconnu est tenu par Victor Doucette (le père de Andy dans la vraie vie). Parce qu'on ne connaît pas son nom et qu'il est incapable de le dire, on a baptisé l'inconnu «Machine». «Machine» ne sait pas trop ce qui lui arrive mais il se rend utile, en tenant la shoppe du barbier bien propre.

Lors d'une répétition, on voit de gauche à droite, Victor Doucette, Michael Richard, Andy Doucette, Keelin Wedge et Eileen Chiasson-Pendergast.

Le quatrième membre de la troupe 2003 est Keelin Wedge qui, malgré son jeune âge, a déjà une expérience imposante de la scène. Elle joue la comédie, elle chante, elle joue du violon et d'une foule d'autres instruments et elle danse. Et dans la pièce, elle est la nièce du barbier. Jeune fille bien généreuse, elle s'est donné comme mission de communiquer avec l'inconnu, qui paraît pourtant sourd et muet.

La musique, les chansons, les blagues, et une histoire touchante, tout cela contribuera à faire sortir La vérité six fois durant l'été. Les représentations auront lieu les 22, 25 et 29 juillet, puis les 5, 8 et 15 août, à la salle des Chevaliers de Colomb de Palmer Road, à 19 heures.

Il s'agit d'un souper-théâtre. Le repas est donc inclus dans le prix du billet, qui est de 25 $. Les enfants de moins de 10 ans ne paient rien, et des tarifs de groupe sont aussi prévus. Les personnes intéressées à aller voir la pièce sont invitées à découper les coupons rabais qui seront publiés en divers endroits, et à les présenter, contre un rabais de 5 $.

Il est préférable de réserver car les représentations sont peu nombreuses. On le fait en composant le 902-882-0475. Pour se rendre à Palmer Road, c'est facile, vous ne pouvez pas le manquer… La vérité c'est qu'il faut suivre avec soin les indications routières. Il faut se diriger vers Tignish, sur la route 2. Quelques kilomètres avant Tignish, on tourne à gauche pour aller à Saint-Louis (c'est indiqué). Une fois passé le village, un écriteau annonce Palmer Road, sur la droite. On prend cette route (qui ne s'appelle pas Palmer Road en passant), et on continue jusqu'à l'église de la paroisse, qui est sur la droite. La salle des chevaliers de Colomb est en face, sur la gauche. ★

Réception en plein air à la Maison du gouvernement

Leurs Honneurs
Le lieutenant-gouverneur J. Léonce Bernard
et madame Florence Bernard
vous invitent à une réception en plein air
sur les terrains de la Maison du gouvernement
le jeudi 10 juillet 2003
de 14 h à 16 h.

La bienvenue à tous!

Divertissement fourni par Jolène Sonier et Fred Arsenault

Concert champêtre à l'École-sur-mer

(A.M.) Les élèves de l'École-sur-Mer, à Summerside, ont célébré l'arrivée de l'été en offrant à leurs parents un concert champêtre, le 24 juin. Plusieurs chants, danses et pièces musicales ont été joués par les élèves. Cette activité voulait souligner toute l'aide donnée par les parents durant l'année scolaire. Un barbecue, offert par La Belle-Alliance, a suivi le splendide concert. L'École-sur-Mer existe depuis un an. Sur la photo, les élèves de première année épatent les plus grands dans leur numéro *Au clair de la lune* . ★

Yolande Richard, jeune future avocate acadienne

Par Jacinthe LAFOREST

Yolande Richard de Mont-Carmel a obtenu en mai dernier son baccalauréat en droit de l'Université de Moncton. Elle avait précédemment complété un bac en administration. «Depuis que j'ai 12 ans, je rêve d'être avocate. J'avais lu un livre dans lequel il y avait un avocat. Je ne me souviens pas du titre du livre, mais je me souviens du personnage», dit la jeune femme, dans son bureau du troisième étage de la maison Patterson Palmer, à Summerside.

Il y a un mois environ, Yolande a entrepris une partie importante de sa formation, en vue d'accéder au barreau de l'Île-du-Prince-Édouard. Pendant une période d'un an, elle va travailler aux cotés d'un avocat d'expérience, maître Andrew Campbell, qui lui assignera des travaux et des tâches. «On appelle cela faire sa cléricature. Pendant cette année, je dois accomplir certaines choses, comme faire un testament, rédiger diverses formes de contrats, et travailler dans le plus grand nombre de dossiers possibles. J'ai une longue liste de préalables à remplir, avant même de pouvoir passer l'examen du barreau. En plus, pendant cette année-là, j'aurai une semaine de formation à Charlottetown et sept semaines de formation à Halifax», précise la jeune femme.

Yolande Richard fait sa cléricature au cabinet d'avocats Patterson Palmer à Summerside. C'est une étape essentielle pour accéder au barreau et pratiquer le droit.

Devenir avocat est un long processus. Yolande Richard a déjà sous la ceinture sept années d'études, dont trois en droit. «À l'Université, on apprend le système de droit canadien, on apprend comment les juges prennent leurs décisions, on apprend la jurisprudence, on apprend à faire des recherches, à analyser des cas. On n'a pas toutes les réponses quand on sort de l'Université, mais on a une bonne idée des sources où on peut trouver l'information, et des questions qu'il faut poser», explique Yolande.

Les juges rendent des décisions tous les jours au Canada et font évoluer la jurisprudence. Le simple fait de se tenir le plus à jour possible est une tâche ardue et continue.

Lorsqu'elle était à l'Université, Yolande a eu l'occasion de participer à une compétition nationale de plaidoirie à Québec, qui réunissait des équipes de toutes les universités canadiennes offrant des programmes en droit. L'équipe de l'Université de Moncton comportait quatre membres et Yolande en faisait partie. «Toutes les équipes avaient le même cas, inspiré du Sommet des Amériques à Québec. C'était une très bonne expérience.»

Yolande Richard est la fille de Diane et de Louis Richard de Mont Carmel dans la région Évangéline. Lorsqu'elle est partie aux études, c'était dans ses plans de revenir travailler ici à l'Île. «Je pense que si je voulais faire de la grosse argent, je m'en irais à Toronto. Ce qui m'intéresse le plus, c'est aider le monde. Quand on est avocat, en général, on rencontre les gens dans des situations difficiles, comme des poursuites, des testaments, les divorces. Or, il y a aussi des événements heureux, comme les mariages, les achats et ventes de propriété, etc. C'est l'aspect humain de tout cela qui m'intéresse».

Yolande connaît bien les avocats chez Patterson Palmer, car elle y a travaillé pendant l'été 2001 ainsi que pendant l'été 2002. «C'est une firme qui compte plus de 150 avocats aux Maritimes. Ici, il y en a cinq. Je suis la seule employée qui soit véritablement bilingue ici, alors lorsque des clients francophones se présentent, ils m'invitent à les rencontrer.» ★

Premier diplômé de l'École-sur-mer

(A.M.) Voici le premier et l'unique diplômé de l'École-sur-Mer, Sebastien LeBlanc, fils de Heather et Jean-Guy LeBlanc.

Le diplômé quitte l'école primaire pour poursuivre son cheminement scolaire à l'école Évangéline. Sebastien marque une page de l'histoire de cette jeune école, en étant son premier diplômé. On le voit sur la photo en compagnie de son enseignante Josée Renaud et du directeur de l'école Hervé Poirier. ★

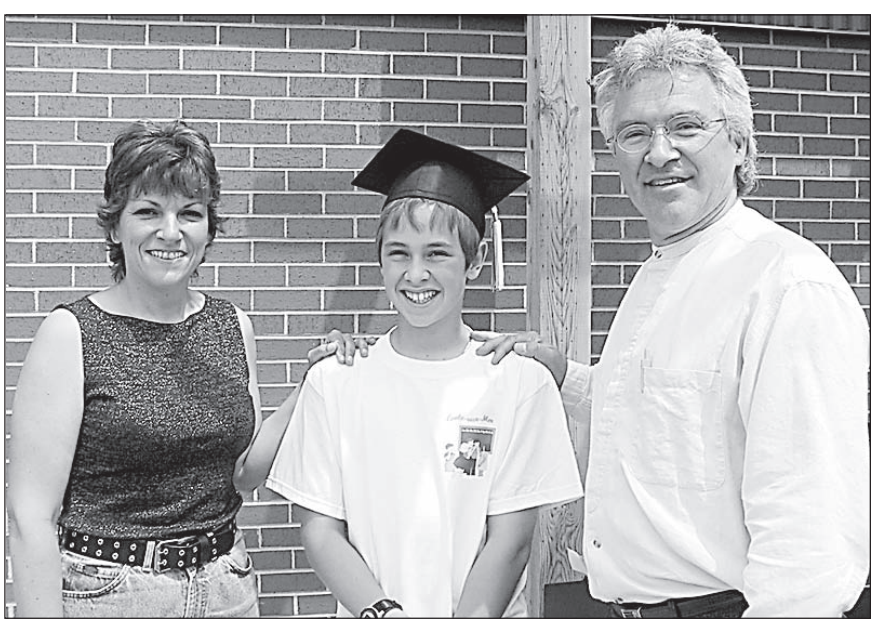

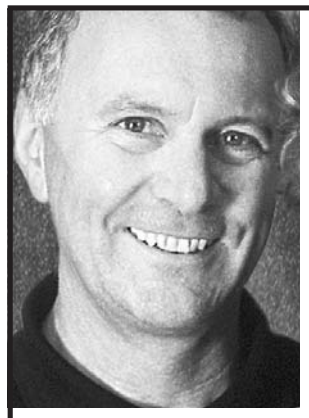

Félicitations à Georges Arsenault

La direction et le personnel de Radio-Canada désirent féliciter Georges Arsenault qui a remporté l'Ordre de l'Île-du-Prince-Édouard. Cet honneur lui est décerné pour son dévouement exceptionnel envers sa province dans son travail. Bravo !

88,1 FM Première Chaîne Radio-Canada

Le fédéral dévoile son plan stratégique sur la diversité à l'occasion de la Journée du multiculturalisme

Par Jacinthe LAFOREST

La toute première Journée canadienne du multiculturalisme a été marquée le vendredi 27 juin à Charlottetown par une courte cérémonie à laquelle ont participé plusieurs invités, incluant le député fédéral libéral Shawn Murphy, ainsi que le ministre provincial des Affaires communautaires et culturelles, Elmer MacFadyen. La réception a eu lieu à l'édifice Coles en présence d'une foule aux vêtements colorés et représentant visiblement plusieurs cultures.

Un buffet de mets épicés préparés selon des recettes typiques de plusieurs pays attendait les invités, après les discours d'occasion. Les odeurs de cari et autres effluves mélangées chatouillaient les narines dès qu'on passait la porte.

Au niveau national, la ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, et la secrétaire d'État au Multiculturalisme et à la Situation de la femme, Jean Augustine, ont profité de cette journée historique pour dévoiler le Plan stratégique de leur gouvernement sur la diversité et la culture. Ce plan prévoit la possibilité de créer une table ronde sur la diversité et la culture ainsi que le lancement du projet Déclic, un partenariat visant à accélérer l'intégration des réalisateurs et des producteurs des communautés ethnoculturelles et autochtones au secteur audiovisuel du Canada.

La chorale multiculturelle de l'Île-du-Prince-Édouard a entonné l'hymne national du Canada d'abord en anglais puis, dans un français impeccable, à l'occasion de la première célébration de la Journée canadienne du multiculturalisme, à Charlottetown. À droite, on voit Jacob Mal, et D^r^ Najmul Chishti respectivement trésorier et vice-président du Conseil multiculturel de l'Île.

Ces projets découlent des travaux du Forum sur la diversité et la culture, tenu en avril dernier. Ce plan prévoit que les organismes du portefeuille du Patrimoine canadien s'engagent à modifier profondément leur fonctionnement. Par exemple, un projet aura pour objectif d'offrir aux personnes qui présentent des demandes de subventions de l'information au sujet du ministère du Patrimoine canadien et de les guider dans leurs démarches.

Pour la secrétaire d'État, Jean Augustine, le multiculturalisme concerne tout le monde et touche les Canadiens et Canadiennes de toutes les origines. «Cette journée officielle nous donne l'occasion de célébrer les avantages économiques, sociaux et culturels que la diversité culturelle apporte au Canada. Je suis fière que les Canadiens et Canadiennes aient choisi la voie de l'inclusion afin que les notions de respect, d'égalité et de liberté ne soient pas de vagues concepts mais des valeurs intégrantes de notre vie quotidienne», a déclaré Mme Augustine.

Le projet Déclic, lancé le 27 juin à Ottawa à l'occasion de la Journée canadienne du multiculturalisme, devrait aider les jeunes Canadiens et Canadiennes des communautés ethnoculturelles et autochtones à se tailler une place dans le secteur de l'audiovisuel.

Ce projet de 3,6 millions de dollars sur trois ans est le résultat d'un partenariat entre le ministère du Patrimoine canadien et trois de ses organismes, soit Téléfilm Canada, l'Office national du film du Canada et le Conseil des Arts du Canada. Il a été créé à l'issue du Forum sur la diversité et la culture en avril dernier.

Le projet Déclic vise à s'assurer que les programmes, les politiques et les services des trois organismes participants tiennent compte des besoins et des réalités des communautés ethnoculturelles et autochtones afin de permettre leur intégration dans le secteur de l'audiovisuel. Déclic encourage la participation des membres des diverses communautés ethnoculturelles et autochtones dans le secteur audio-visuel, tant sur le plan de la création que sur celui de la production. Il vise à mieux faire connaître leurs oeuvres au public et à développer de nouveaux auditoires.

Le budget de 3,6 millions de dollars sera réparti comme suit : le ministère de Patrimoine canadien accordera 50 pour cent du montant, et l'autre moitié sera déboursée à parts égales entre les trois organismes.

Le gouvernement a proclamé la Journée canadienne du multiculturalisme afin de sensibiliser les Canadiens et Canadiennes au multiculturalisme et d'encourager l'harmonie raciale et ethnique et la compréhension interculturelle en offrant à toutes les communautés du Canada l'occasion de célébrer cette diversité culturelle. Le réseau régional des comités du Canada en fête! offre des fonds de démarrage aux groupes communautaires qui veulent célébrer la Journée canadienne du multiculturalisme. ★

Pêches et Océans Canada / Fisheries and Oceans Canada

Avis

Le directeur général régional pour la région du Golfe, ministère des Pêches et des Océans par la présente annonce que la pêche des mollusques bivalves est fermée dans la zone décrite ci-dessous dans la province de l'Île-du-Prince-Édouard.

Les eaux du détroit Northumberland en déça d'une ligne droite tracée des coordonnées de quadrillage 394100 5163050 à West Point, de là vers la mer aux coordonnées de quadrillage 386000 5161000 et ensuite vers le sud aux coordonnées de quadrillage 406000 5132000 et de là vers l'ouest à Cap Egmont aux coordonnées de quadrillage 412650 5139100 (Voir les cartes O'Leary 21 1/9 et Cap Egmont 21 I/8.

Remarque : Quand la ligne de démarcation d'un secteur est indiquée par des coordonnées de quadrillage, ces dernières sont établies d'après le système Mercator transverse universel utilisé dans le système national de référence cartographique, échelle 1 : 50 000, publié par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources (Système de référence géodésique nord-américain 1927).

Voir l'Ordonnance d'interdiction de la pêche du poisson contaminée GTN-2003-02 faite le 23 juin 2003, ou pour de plus amples renseignements communiquez avec votre agent des pêches local ou visitez le site Internet du ministère des Pêches et des Océans, Région du Golfe, sous la rubrique Registre d'ordonnance, à l'adresse http://www.glf.dfo-mpo.gc.ca/fi-ip/index-f.html.

J.B. Jones
Directeur général régional
Région du Golfe

Canada

Des spectacles en plein air au Festival de Charlottetown

La famille Ross, Jonathan, Danielle, Alex et Stéphanie.

L'amphithéâtre extérieur du Centre des arts de la Confédération sera rempli de magie et de musique dans deux nouveaux spectacles en plein air présentés gratuitement à l'heure du midi, du lundi au samedi, cet été.

Arianna, spectacle animé de danses et de chansons rempli de magie, de monstres, d'espoir et de vie sera présenté dans l'amphithéâtre les mardis, jeudis et samedis, du 1er juillet au 15 août. Le spectacle commencera à midi sauf le 1er juillet où il sera présenté à 10 h 45 en raison des célébrations de la Fête du Canada qui auront lieu à Province House, à 11 h 50.

Cette comédie musicale, qui a été écrite par Thomas Morgan Jones et dont Jean-Francois Poulin signe la musique, raconte l'histoire de trois enfants dont le village est accablé par un fléau qui fait que les adultes tombent endormis et le restent.

Sasha, Nathaniel et Murphy découvrent que la mystérieuse Arianna, une sorcière qui habite dans une forêt enchantée, possède la seule cure qui existe. Ensemble, ils trouvent le courage d'aller à la recherche de cette sorcière et ils essaient de sauver leur village. En cours de route, ils font la rencontre d'un ogre malicieux, d'un gentil sorcier et de trois divas sorcières obsédées par elles-mêmes. Ils finissent par trouver Arianna qui leur révèle que la cure se trouve dans l'imagination, les histoires, les mythes et plus encore. Ce spectacle est présenté par la Jeune Compagnie du Festival de Charlottetown. Donald Fraser, directeur adjoint du Festival de Charlottetown, est le directeur musical d'*Arianna*.

Les lundis, mercredis et samedis, du 2 juillet au 16 août, la dynamique famille Ross de Charlottetown divertira le public avec sa musique traditionnelle et originale au piano et au violon, avec ses pas de gigues irlandaises et acadiennes chorégraphiées par Dorothy et Danielle Ross et par des chansons animées interprétées en français et en anglais. Ce spectacle sera présenté dans l'amphithéâtre extérieur.

Le groupe se compose de Jonathan, 23 ans, au piano/claviers et guitare, Danielle, 18 ans, violon, gigue, voix, mandoline et cuillers, Alex, 14 ans, batterie, percussions et gigue, et enfin Stéphanie, âgée de 10 ans, danse, chante et joue des cuillers.

Ce groupe populaire s'est produit dans toute une gamme d'événements et de salles à l'Île-du-Prince-Édouard, dont Stanhope By The Sea, Stanley Bridge, Peake's Quay, Exposition agricole et Festival acadien 2002, la fête nationale de l'Acadie, le Rendez-vous Rustico 2002 et King's Playhouse de Georgtown en 2002. La série de spectacles de la famille Ross est commanditée par Hyndman and Company Limited.

En cas de mauvais temps, le spectacle sera présenté dans la Salle commémorative du Centre des arts de la Confédération. ★

La SSTA dévoile ses boursiers et boursières pour l'année 2003-2004

Chaque année, la Société Saint-Thomas-d'Aquin (SSTA), la société acadienne de l'Île-du-Prince-Édouard, donne des bourses d'études aux Acadiens, Acadiennes et francophones insulaires qui rencontrent les exigences de la compétition. Le comité de sélection pour les bourses attribuées par la Société Saint-Thomas-d'Aquin, formé de Béatrice Caillié, Carole Gallant et de Erma Arsenault, a étudié les candidatures et ses recommandations ont été approuvées par le Bureau de direction de la SSTA.

Voici les récipiendaires pour l'année 2003-2004 :

• Récipiendaire de la bourse J.-Henri-Blanchard (1 000 $) : **Shawn Bernard**, fils de Roger et Thelma Bernard de Wellington.

• Récipiendaires de la bourse Père-Emmanuel-Richard et de la bourse Chiasson, d'une valeur de 500 $ chacune :

- région Évangéline : **Mathieu Gallant**, fils de Johnny et Louise Gallant de St-Timothée;
- région Charlottetown-Souris : **Christine Allain**, fille de Alyre et Denise Allain de Winsloe;
- région Rustico : **Melinda Arsenault**, fille de Geralda Arsenault de Breadalbane
- région Summerside-Miscouche : **Veronica d'Entremont**, fille de Emile et Rita d'Entremont de Summerside.

Dû au règlement du Programme d'aide aux étudiants, la bourse Chiasson de la région où il n'y a pas eu de demande, soit la région de Prince-Ouest, doit être attribuée à un candidat d'une autre région.

Le candidat pour la région Prince-Ouest est donc **Nicolas Gallant,** fils de Gary et Monic Gallant de St-Timothée.

• Récipiendaire de la bourse Monseigneur-Jean-François-Buote 1er cycle (1 000 $) **: Alanna Blanchard**, fille de Cédric et Kathy Blanchard de Rustico-sud.

• Récipiendaire de la bourse Monseigneur-Jean-François-Buote 2e cycle (1 000 $) : **Linda Cameron**, fille de Raymond Cameron de Wellington.

• Récipiendaire de la bourse Saint-Thomas-d'Aquin (1 000 $) : **Carole Richard**, fille de Gérard et Jeannette Richard de Mont Carmel.

• Récipiendaire de la bourse Jacqueline-et-Adrien-Gallant (500 $) : **Janelle Arsenault**, fille de Colette Arsenault d'Abram-Village.

• Recommandation pour la bourse Laval (frais de scolarité) : **Krista Bernard**, fille de Roger et Thelma Bernard de Wellington.

Afin de faciliter le processus d'application pour les étudiants, la SSTA a inclus la bourse Jeunesse Acadienne dans ses démarches.

• Récipiendaire de la bourse Jeunesse Acadienne (500 $) : **Patrick Arsenault**, fils de John et Claudette Arsenault de Wellington.

• Récipiendaire de la bourse des arts (400 $) :**Yolande Williams**, fille de Yvonne Gallant d'Abram-Village.

• Recommandation pour la bourse d'études de l'Université d'Ottawa (4 000 $) **: Rose Arsenault**, fille de Raymond et Célina Arsenault d'Abram-Village.

• Recommandation pour les bourses de la francophonie de l'Université d'Ottawa (1 000 $ - 1 500 $) : **Tanya Poirier**, fille de Jacinthe Basque de Stratford.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le bureau de la Société Saint-Thomas-d'Aquin en composant le (902) 436-4881. ★

Société Promotion Grand-Pré

vous invite à venir fêter avec nous
au lieu historique national du Canada Grand-Pré

Le samedi 19 juillet
12 h à 17 h
Mini-colloque sur l'Acadie
Quatre causeries sur l'Acadie

☆ *Les Acadiens avant 1755 et des documents inédits*
Régis Brun (en français)

☆ *Postcards from Acadie : Grand-Pré, Évangéline and Acadian Identity*
Barbara LeBlanc (en anglais)

☆ *Cartes postales de l'Acadie : Grand-Pré, Évangéline et l'identité acadienne*
Barbara Leblanc (en français)

☆ *Archaeology at Grand-Pré*
Jonathan Fowler (en anglais)

Inscription : info@grand-pre.com ou (902) 542-3631
(20,00 $ ou 10, 00 $ pour étudiants)

Le dimanche 20 juillet
11 h à 16 h
Journée acadienne
Messe – Musique –
Nourriture – Art et Artisanat

Musique :

☆ Nathan Lelièvre – auteur-compositeur-interprète de Chéticamp

☆ Pot Pourri – cinq jeunes musicien(nes) de Chéticamp qui dansent et interprètent des chants traditionnels acadiens

☆ Beau Phare – groupe de cinq musiciens originaires de la Baie Sainte-Marie

Société Promotion Grand-Pré
(902) 542-3631
info@grand-pre.com
http://www.grand-pre.com

Apprendre sans limites

Société éducative
Île-du-Prince-Édouard

- → Diplômes, certificats et cours universitaires
- → Diplômes, certificats et cours collégiaux
- → Formation générale des adultes (FGA)
- → Français langue seconde
- → Refrancisation
- → Formation sur mesure
- → Courtier en éducation
- → Consultation en éducation des adultes

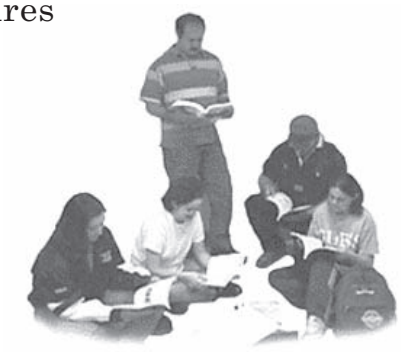

Inscrivez-vous dès maintenant à un des diplômes, certificats ou cours suivants, soit à temps partiel ou à temps plein. Certain de ces cours seront livrés en soirée par le biais de la vidéoconférence. La Société éducative de l'Î.-P.-É., la seule institution postsecondaire de langue française à l'Île, offrira, avec ses partenaires, les programmes et cours suivants et ce, à compter de l'automne 2003.

Diplôme en administration des affaires

Le diplôme en Administration des affaires, d'une durée de 2 ans, peut se faire entièrement à distance. De plus, ce diplôme vous permet, par la suite, d'entrer dans votre 3e année du B.A.A. Une entente entre les universités pan-canadiennes permet la reconnaissance de ces cours dans les autres universités du Canada.

Première année (offert septembre 2003)
Premier trimestre

- ✔ FRA 1120-02 : Français I
- ✔ ANGL 1153 : Introduction to English I
- ✔ ECON 1013 : Principes micro-économiques
- ✔ ADM 1202-02 : Comptabilité financière
- ✔ INF 1103-97 : Traitement de texte
  ou INF 1106-99 : Base de données - INF
- ✔ ADM au choix parmi : 1402-02 ; 1303-02 ; 1301-02; 1101-99 ; 1302-02 ; ou 1601-02

Première année (offert janvier 2004)
Deuxième trimestre

- ✔ FRA 1121-02 : Français II
- ✔ ANGL 1163 : Introduction to English II
- ✔ ECON 1023 : Principes macro-économiques
- ✔ HUM 1103-02 : Droit des affaires
- ✔ COMM 1023 : Comptabilité financière II
- ✔ 1 cours au choix

Les cours de la deuxième année seront annoncés plus tard.

Baccalauréat ès Arts (sans majeure)

Si vous préférez obtenir un Baccalauréat ès Arts (sans majeure), nous pouvons maintenant vous offrir la première année de ce diplôme à distance.

Première année (offert septembre 2003)
Premier trimestre

- ✔ FRA 1120-02 : Français I
- ✔ ANGL 1153 : Introduction to English I
- ✔ HUM 1805-01 (1ère partie) : Intro. à la psycho.
  ou HUM 1804-02 (1 ère partie) : Intro. à la socio.
- ✔ ECON 1013 : Principes micro-économiques (HUM)
- ✔ FRA 1119-01 : Communication d'affaires

Première année (offert janvier 2004)
Deuxième trimestre

- ✔ FRA 1121-02 : Français II
- ✔ ANGL 1163 : Introduction to English II
- ✔ HUM 1501-01 (2e partie) : Intro. à la psycho.
  ou HUM 1804-02 (2e partie) : Intro. à la socio.
- ✔ ECON 1023 : Principes macro-économiques (HUM)
- ✔ Choix (offert au niveau collégial)

Si vous préférez suivre un programme collégial terminal, la Société éducative de l'Î.-P.-É., en partenariat avec l'Université Sainte-Anne – Collège de l'Acadie, vous offre, à temps plein ou à temps partiel, les programmes de certificats (1 an) ou de diplôme (2 ans) suivants :

Programmes techniques

Techniques de gestion de bureau (bilingue)

Technologie des affaires

Technologie de l'informatique (gestion de réseau)

Programmes sociaux

Conseiller en services à la personne

Services à la personne

Éducation à la petite enfance

Santé et services de soins continus

Ces programmes débutent le 2 septembre 2003.

De plus, la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard vous offre les programmes et les services suivants :

Formation générale des adultes (FGA)

Vous voulez compléter vos études secondaires?
- cours menant à l'attestation en FGA
- professeur sur place
- cours reconnus par le ministère de l'Éducation
- possibilité d'appui financier
- cours visant l'obtention du diplôme en FGA

Exploration de carrières

Vous voulez explorer vos possibilités de carrières tout en développant des compétences nécessaires pour réussir sur le marché du travail?
- professeur sur place
- stages en milieu de travail
- formation à Wellington ou en région
- possibilité d'appui financier

Français langue seconde

Vous voulez réapprendre le français ou vous voulez apprendre le français langue seconde?
- cours offerts en région
- cours offerts en soirée
- cours offerts par blocs de 25 heures

Formation sur mesure

Votre entreprise ou association aimerait-elle recevoir de la formation en français pour ses employés? La Société éducative de l'Î.-P.-É. peut vous aider à analyser vos besoins et vous trouver la formation qu'il vous faut, sous un format adapté à vos besoins.

Nos services :

- consultation en éducation aux adultes
- élaboration de programmes éducatifs pour adultes
- facilitation
- formation
- gestion de programmes d'apprentissage/formation
- courtier de programmes d'apprentissage/formation

Pourquoi parfaire sa formation à la Société éducative de l'Î.-P.-É.?

- une éducation en français
- des partenaires de qualité
- la possibilité d'appui financier
- les divers formats (traditionnel, vidéoconférence, Internet)

« *Ma formation de deux ans au Collège de l'Acadie m'a donné beaucoup d'opportunités et je suis contente d'avoir étudié là.* »
Danielle Arsenault

« *J'aime beaucoup le programme que j'ai choisi au Collège de l'Acadie. Les professeurs sont très connaissants et ils sont toujours disponibles si les étudiants ont besoin de leur aide.* »
Charlene Caissie

« *Pour entreprendre une nouvelle direction, ça prend du courage et de l'endurance. Je suis chanceux d'avoir eu le Collège de l'Acadie pour trouver de l'aide. C'est à cause d'eux que je suis rendu là où je suis!* »
Normand Richard

Pour plus de renseignements :

Bernice Arsenault : (902) 854-7276
Colette Aucoin : (902) 854-7277
Gilbert Ladéroute : (902) 854-7275

Société éducative
Île-du-Prince-Édouard

Apprendre sans limites

Les finissants de François-Buote sont récompensés

Par Amélie MARCEAU

Pendant toute l'année scolaire, les étudiants travaillent fort. Heureusement, ils sont bien récompensés à la fin de l'année, grâce à de nombreux prix. Les cinq finissants de l'école François-Buote peuvent l'affirmer.

Christine Allain s'est démarquée en remportant 13 prix, dont le prix de **La médaille du Gouverneur du Canada**. Cet honneur est décerné à un élève qui a obtenu la plus haute moyenne académique durant sa dernière année scolaire. Elle a aussi remporté la **Bourse d'excellence de l'Université de Moncton** d'une valeur de 16 000 $ à 20 000 $, la **Bourse du ministère de l'Éducation** d'une valeur de 500 $, car elle fréquentera l'Université de Moncton en septembre, le **Prix Steven R. Woodman**, avocat d'une valeur de 100 $, car elle a obtenu la plus haute note en mathématiques et en physique, la **Bourse d'excellence du millénaire** de 4 000 $ et la **Bourse Francis et Berthe Blanchard** de 50 $ pour un élève de 12e année qui a fait des efforts pour améliorer son français écrit. La jeune étudiante a reçu des prix de différentes associations: le **Prix de la Compagnie PEI Road Builders Association** d'une valeur de 100 $, pour avoir bien réussi ses études secondaires; le **Prix du Conseil étudiant de l'école François-Buote** d'une valeur de 50 $; le **Prix Carrefour de l'Isle-Saint-Jean** d'une valeur de 100 $ pour continuer ses études en français et pour l'implication du Comité bénévole; **le Prix du comité de parents** de 150 $; la **Bourse Cympria Lion Club Inc** de 50 $ pour l'esprit communautaire et finalement la **Bourse Monseigneur-Jean-Chiasson** de 500 $ pour la région de Charlottetown-Souris remise par la Société Saint-Thomas-d'Aquin pour l'année 2003-2004.

Christine Allain et Michelin Ulysse ont reçu une **Bourse du programme de bourses d'études en langues officielles** de 2 000 $. Elle est offerte par Patrimoine canadien et présentée et administrée par le ministère de l'Éducation, à un finissant poursuivant ses études à une institution d'études post-secondaires de langue française.

Michelin a remporté la **Bourse des Forces canadiennes**. Afin de poursuivre sa formation académique au campus du Fort Saint-Jean au Québec ainsi qu'au Collège militaire royal de Kingston en Ontario, Michelin pourra obtenir son baccalauréat en sciences et ingénierie tout en débutant une carrière comme officier du génie maritime au sein de la marine canadienne. Cette bourse est d'une valeur totale de plus de 60 000 $

André Bordage a reçu les prix suivants: **Prix Strait Crossing Bridge Ltd** d'une valeur de 150 $; la **Bourse du Club Richelieu** de 200 $ pour l'égalité et besoin financié; le **Prix du Deltaware Systems Inc** de 100 $ et le **Prix Stewart McKelvey Scales Law** d'une valeur de 200 $ pour un étudiant qui s'intéresse au droit.

Tanya Poirier a gagné une bourse pour poursuivre ses études à l'Université d'Ottawa. Ainsi le ministère de l'Éducation lui a remis 500 $, car elle a fait preuve de persévérance tout au long de ses études. Elle a aussi reçu le **Prix du Club Kiwanis de Charlottetown** d'une valeur de 300 $, car elle poursuit ses études dans une institution post-secondaire, elle participe à des activités scolaires et communautaires et elle a fait des efforts dans ses cours. Tanya a gagné les prix suivants: 150 $ **Prix Strait Crossing Bridge Ltd** et un certificat pour sa contribution individuelle précieuse apportée à la communauté, avec la possibilité de 500 $ par le **Programme de bourse**.

Finalement, Jason Sammoun a reçu les prix suivants : 200 $ **Prix du Conseil acadien de Rustico** et la **Bourse H.R. Associates Inc** d'une valeur de 500 $ pour avoir mis temps et efforts dans ses études.

Bravo aux finissants et profitez de votre été avant le retour aux classes ! ★

État de l'environnement

L'état de notre environnement a une influence sur tous les aspects de la vie à l'Île-du-Prince-Édouard. Notre santé, le bien-être de notre économie et notre qualité de vie dépendent tous de l'eau et de l'air propres ainsi que d'une bonne gestion des ressources du sol. C'est la raison pour laquelle il est essentiel de protéger ces ressources et, pour le faire efficacement, nous devons avoir la capacité de mesurer nos progrès.

Le rapport sur l'*État de l'environnement* crée des indicateurs permettant de mesurer les progrès vers les objectifs de protection de l'environnement fragile de la province. Nous espérons que les renseignements contenus dans le rapport déclencheront des discussions et inspireront de nouvelles actions. À titre d'individus, de propriétaires d'entreprises et de communautés, nous avons tous le pouvoir de provoquer des changements. Nous posons des choix chaque jour qui ont des effets sur notre environnement – soit positifs, soit négatifs. Veuillez donc penser à des façons de faire progresser la cause. En travaillant ensemble, nous pouvons faire une différence.

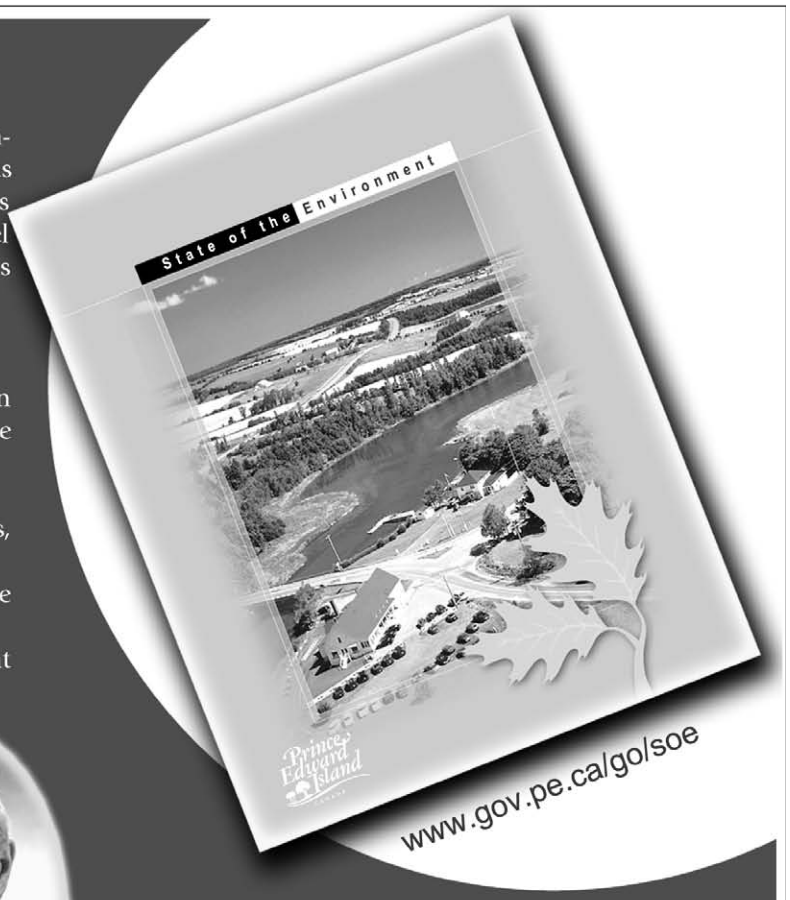

Le premier ministre
Pat Binns

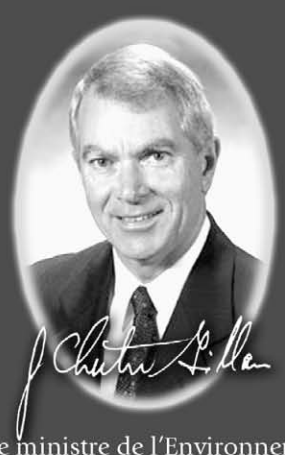

Le ministre de l'Environnement
J. Chester Gillan

Île-du-Prince-Édouard
CANADA

On peut se procurer des exemplaires du rapport de 2003 sur l'état de l'environnement aux centres Accès Î.-P.-É. ou en téléphonant au 902 368-5000, ou encore par courriel à l'adresse <environment@gov.pe.ca >

Mise au point sur le virus du Nil

Plus que nuisibles cette année, les moustiques pourraient être porteurs du virus du Nil occidental, qui peut être dangereux. Santé Canada s'attend à ce que le virus se manifeste un peu partout au Canada, d'ici l'automne prochain. Certaines municipalités utiliseront des produits chimiques pour tuer les larves de moustique, mais vous pouvez aussi prendre vos propres précautions.

Les moustiques s'infectent en piquant des oiseaux infectés (surtout des corneilles). Ils peuvent ensuite transmettre le virus aux humains.

De 2 à 15 jours après avoir été piquée, des symptômes ressemblant à la grippe peuvent faire leur apparition chez une personne. Environ 20 pour cent des personnes infectées souffrent de la fièvre du Nil occidental, forme bénigne de la maladie dont les symptômes comprennent la fièvre, les maux de tête, les nausées, les vomissements, les douleurs musculaires et, à l'occasion, l'enflure des ganglions lymphatiques ou une éruption cutanée.

La forme grave de la maladie «l'encéphalite du Nil occidental» frappe moins de 1 pour cent des personnes infectées et peut causer une inflammation du cerveau (encéphalite) qui peut être mortelle. Cette forme de la maladie a tendance à apparaître peu après les symptômes similaires à la grippe.

Santé Canada signale qu'en 2002, on a enregistré plus de 300 cas confirmés d'infection par le virus du Nil occidental chez des êtres humains au Canada (neuf au Québec, 305 en Ontario et deux en Alberta). Une personne au Québec et 16 en Ontario en sont mortes. Il y a aussi eu quelques cas d'infection à la suite d'une transfusion de sang ou d'une transplantation d'organe. La Société canadienne du sang espère avoir mis en place un test de dépistage du virus dans le sang d'ici juillet.

Isolé pour la première fois en 1937 en Ouganda, en Afrique, le VNO est arrivé en Amérique du Nord à New York à la fin de l'été 1999. Au Canada, on a confirmé la première manifestation du virus chez des oiseaux en Ontario en 2001 et chez des êtres humains en septembre 2002.

Pour obtenir de l'information sur le virus du Nil occidental, consultez le site web de Santé Canada à l'adresse http://www.hc-sc.gc.ca/. Si vous craignez avoir été infecté par le virus, consultez un médecin. ★

Un profit de 18 883 $ pour La Voix acadienne

Léona Arsenault, présidente et Marcia Enman, directrice de La Voix acadienne

Par Amélie MARCEAU

La Voix acadienne a tenu son assemblée générale annuelle, le mercredi 25 juin dernier. Malheureusement, par manque de personnes présentes à l'assemblée, le quorum n'a pas été atteint. Seulement 12 lecteurs de La Voix acadienne se sont déplacés, par une belle soirée d'été, pour s'informer sur les réalisations 2002-2003 et sur les futurs projets. Le quorum demande 20 personnes.

Une réunion ultérieure aura lieu au mois de septembre pour faire approuver les résolutions. De cette manière, Jacinthe Basque et Janine Arsenault pourront siéger au conseil. Elles deviendront officiellement membres du conseil lors de la prochaine réunion. Jacinthe Basque demeure dans la région Charlottetown-Rustico tandis que Janine Arsenault représentera la région Évangéline. Si d'autres lecteurs sont intéressés à faire avancer la présence et l'importance de la langue française sur l'Île par l'entremise de son journal, en siégeant sur le conseil, ils peuvent communiquer avec Marcia Enman car il reste encore deux sièges à combler au sein du conseil qui gère aussi La Fondation des oeuvres acadiennes et La Fondation Jean-H. Doiron.

Le rapport financier de La Voix acadienne démontre un profit de 18 883 $ pour l'année terminant en mars 2003. La directrice générale a expliqué ce profit en grande partie par une augmentation des recettes publicitaires Dans son rapport la présidente à souligné plusieurs honneurs reçus cette année pour La Voix acadienne. Entre autres, le journal a reçu trois mentions honorables en 2002-03, lors des Prix d'Excellence remis par l'Association de la presse francophone, dont le meilleur site Internet, le meilleur cahier ou section spéciale et la meilleure série d'articles sur un sujet d'actualité. La Voix acadienne s'est ainsi démarquée au niveau atlantique avec le «Prix d'initiation pour la santé des femmes au Canada Atlantique 2003» et au niveau provincial avec le «Prix de reconnaissance en égalité».

Les membres présents ont fait plusieurs bonnes suggestions pour le journal, entres autres il y a eu l'idée de négocier avec Air Canada pour distribuer le journal sur les vols à partir de Charlottetown.

La directrice Marcia Enman a aussi fait part de plusieurs projets qui ont marqué l'année ainsi que des projets envisagés pour l'avenir du seul journal francophone de l'Île. ★

La Maison du gouvernement

Il y aura des visites guidées de la Maison du gouvernement à compter du 7 juillet 2003 de 10 h à 16 h du lundi au vendredi.

Bienvenue à tous !

Le *Bluenose II* accoste à Summerside

(A.M) *Le Bluenose II a amarré à Summerside, le jeudi 26 juin. Il était attendu pour 16 heures et c'est quelques 30 minutes plus tard qu'il s'est accosté au port. L'immense voilier de 43,5 mètres de long est l'ambassadeur nautique de la Nouvelle-Écosse. C'est en 1963 qu'il a été lancé aux chantiers maritimes de Smith and Rhuland, à Lunenburg. Le Bluenose II est une réplique du Bluenose , celui qu'on retrouve sur la pièce de 10 cents. Il n'a pas été construit pour rivaliser avec son homonyme, mais pour en commémorer les prouesses. Il évoque la tradition des voiliers de pêche canadiens de l'Atlantique Nord. L'équipage du Bluenose II ainsi que la ville de Summerside ont organisé une fête, le vendredi 27 juin, dans le cadre de la fête du Canada. Le Bluenose II était ouvert au public, le vendredi et samedi. Il a quitté le port le 29 juin, vers 10 heures.* ★

Un nouveau parc pour chiens sans laisse est inauguré à Summerside

Un nouveau parc pour chiens sans laisse, situé au 70, rue Ottawa à Summerside, a été inauguré récemment, par des représentants des instances gouvernementales. Le parc Bark a été conçu spécialement pour que les chiens puissent s'y promener et s'y amuser librement et en sécurité, loin du trafic.

Le projet a été rendu possible par des fonds fédéraux, de l'ordre de 19 550 $, ce qui a permis à la personne qui a travaillé à la conception et à l'aménagement de ce nouveau parc pour chiens sans laisse à Summerside d'acquérir de l'expérience de travail.

«Les compétences polyvalentes acquises par l'employé lui seront profitables dans sa recherche d'emploi. Ce projet contribue à renforcer la collectivité en appuyant d'autres initiatives de développement en cours dans la région de Summerside et aura permis de créer un endroit clôturé où les chiens pourront jouer librement en toute sécurité», a déclaré le député fédéral Joe McGuire.

La ville de Summerside a versé un montant de 6 120 $ et le terrain a été donné par l'entreprise Shur-Gain Maple Leaf Foods, qui continuera de l'entretenir.

L'amélioration des services communautaires figure parmi les priorités de l'Entente sur le développement du marché de travail. ★

Office national de l'énergie
National Energy Board

Vient de paraître!

Le marché du gaz naturel des Maritimes : vue d'ensemble et évaluation examine le développement et le fonctionnement du marché du gaz naturel des Maritimes en plus de présenter un tour d'horizon des enjeux confrontant ce marché. Ce rapport produit par l'Office national de l'énergie fait suite aux consultations menées dnas les Maritimes.

Pour obtenir un exemplaire du rapport, composez le 1 800 899-1265 ou consultez le site Internet de l'Office au www.neb-one.gc.ca.

L'Office national de l'énergie est un organisme fédéral indépendant qui réglemente plusieurs aspects de l'industrie énergétique du Canada. Sa raison d'être est de promouvoir la sécurité, la protection de l'environnement et l'efficience économique dans l'intérêt public canadien, en s'en tenant au mandat que le Parlement lui a conféré au chapitre de la réglementation des pipeline ainsi que de la mise en valeur et du commerce des ressources énergétiques.

Canada

Un bilan positif pour la FCFA du Canada

(APF) La suite du Plan d'action pour les langues officielles, l'immigration francophone et une promesse de collaboration avec le gouvernement du Québec ont été au cœur des discussions, lors la 28e Assemblée générale annuelle de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA), qui s'est déroulée à Ottawa les 20 et 21 juin dernier.

Si l'année 2002 a été marquée de succès pour les francophones hors-Québec, notamment avec la création de la Société Santé en français et avec l'annonce du Plan d'action pour les langues officielles, l'année 2003 en sera une toute aussi mouvementée, prédit le président de la FCFA, Georges Arès.

«Trois mois après le dépôt du Plan d'action, certains s'étonnent toujours de me voir réagir à cette initiative avec enthousiasme. Loin de m'en repentir, j'ajouterai aujourd'hui que je suis convaincu que grâce à cette annonce et au travail qui sera réalisé par le Conseil privé et par nous-mêmes au cours des prochains mois, 2003 sera une année charnière dans l'histoire de nos communautés.»

L'intégration des immigrants au sein des communautés francophones sera également à l'ordre du jour, dans les prochaines semaines. Conférencier invité lors du Banquet de la FCFA, le ministre de l'Immigration Denis Coderre a souligné que son gouvernement déposera, d'ici le 15 octobre, un plan d'action visant à faciliter l'intégration des travailleurs qualifiés provenant de l'extérieur du pays.

«Au Canada, on veut augmenter l'immigration. On en veut plus, et on en veut en français», a déclaré le ministre, en précisant que des discussions avec le Maghreb ont déjà été amorcées pour favoriser l'arrivée de francophones.

Georges Arès admet que les communautés francophones devront se moderniser. Il estime que chaque région devra réfléchir sur les façons de mieux accueillir les immigrants. «Je pense qu'on a un peu négligé ce dossier. Par contre, on ne peut pas nous blâmer, parce qu'on était tellement concentré sur l'obtention de la gestion de nos écoles. Maintenant, on a la base, et on peut s'attaquer à des choses comme l'immigration dans nos communautés.»

Du point de vue des relations avec le Québec, l'élection ce printemps d'un gouvernement libéral au Québec encourage la Fédération des communautés francophones et acadienne. Le président de la Fédération croit que «la relation avec le gouvernement de M. Charest devrait s'avérer fructueuse et nous permettre de développer davantage de coopérations avec le Québec».

Par ailleurs, trois nouveaux organismes ont fait leur entrée au sein de la FCFA en fin de semaine dernière. L'Alliance des radios communautaires (l'ARC) du Canada, la Commission nationale des parents francophones et la Société Santé en français ont accepté de se joindre à la Fédération. ★

Des activités en masse au Centre Expo-Festival

(J.L.) La nouvelle gérante du Centre Expo-Festival à Abram-Village va passer un été passablement occupé, avec toutes les activités qui se préparent au Centre.

Les soupers au homard vont être servis les vendredis, samedis et dimanches soir. Des soupers-spectacles vont être présentés les mardis et mercredis à compter du 8 juillet, mettant en vedette la troupe Talididanse et d'autres artistes. Chaque vendredi, après le souper au homard, il y aura des spectacles mettant en vedette des artistes variés. Du 11 au 13 juillet, ce sera le Festival Évangéline de musique Bluegrass et traditionnelle et chaque samedi, c'est le Marché des fermiers, qui est ouvert depuis le 14 juin. On peut en profiter pour acheter des produits frais de pâtisserie préparés par Patsy Richard, cuisinière attitrée du Centre Expo-Festival. Il faut noter que la boulangerie est également ouverte tous les jours, au Centre Expo-Festival. ★

Nouveau socle pour une vieille plaque!

En 1984, l'ancienne Société Nationale des Acadiens (auj. Société Nationale de l'Acadie) avait érigé devant l'ancien Musée acadien à Miscouche une plaque commémorant le centenaire (1884-1984) de l'adoption du drapeau national de l'Acadie. Or, il s'avère que son socle a dû être démoli lors de la construction du Musée acadien actuel. Lors de l'Assemblée annuelle de l'Association du Musée acadien, en 2002, Francis Blanchard avait proposé qu'on remette la plaque commémorative sur un nouveau socle.

Chose faite! Un an plus tard, le 11 juin 2003, à l'AGA de l'Association, une grosse pière de 700 livres provenant de la ferme de chevaux de race de Cyrus (Junior) Bernard de l'Étang-des-Clous vient prendre sa place en arrière du Musée acadien pour accueillir en grande pompe ladite plaque commémorative qui arbore le message suivant :

1884-1984
Centième anniversaire
du drapeau acadien
lequel fut choisi lors de
la deuxième Convention Nationale
des Acadiens
tenue ici à Miscouche
les 14 et 15 août 1884.
Monument érigé par la
Société Nationale des Acadiens
le 15 août 1984

Pas loin d'où sont enterrés dans une fosse commune les ossements qu'on a déportés de la Rivière-Platte en 1859, voici la plaque du centenaire de notre drapeau avec son nouveau socle. De gauche à droite Francis Blanchard, historien, David Le Gallant, président de l'Association du Musée acadien, Cécile Gallant, directrice du Musée acadien et Cyrus Bernard de l'Étang-des-Clous qui, alors qu'on lui demanda de dire un mot sur la pierre de 700 livres qu'il avait amenée au Musée acadien, déclara : «J'ai mal à l'échine!» ★

De nouveaux programmes pour aider les femmes d'affaires de l'Île

Le gouvernement fédéral a lancé récemment trois programmes visant à donner du soutien, de l'information et des conseils aux femmes entrepreneures de l'Île qui veulent rendre leur entreprise plus forte et plus concurrentielle.

Les nouveaux programmes, qui s'inscrivent dans l'Initiative des femmes d'affaires (IFA) de l'APECA, assureront la croissance continue des entreprises de l'Île-du-Prince-Édouard appartenant à des femmes.

L'Association des femmes d'affaires de l'Î.-P.-É. recevra de l'APECA une somme de 475 363 $ qui l'aidera à exécuter les trois nouvelles composantes de l'IFA au cours des trois prochaines années, soit :

• Le Programme de planification d'entreprise et de services à la collectivité, qui offre des services de soutien personnalisés, notamment des services de consultation et d'encadrement destinés aux femmes entrepreneures des diverses régions de l'Île-du-Prince-Édouard;

• Le Programme de services-conseils pour les femmes d'affaires, qui permet d'obtenir une contribution représentant 75 pour cent des coûts de consultation jusqu'à un maximum de 5 000 $ par projet, ce dans quatre domaines particuliers : évaluation diagnostique, méthodes de gestion des affaires, conseils relatifs au plan d'entreprise et suivi;

• L'Allocation de formation en gestion des affaires, qui répond à des besoins précis dans des domaines comme la gestion, le développement et la planification d'entreprise, de même que la gestion financière, et permet d'obtenir une contribution équivalant à 75 pour cent des coûts de la formation en gestion des affaires jusqu'à un maximum de 2 000 $ par client.

Pour pouvoir bénéficier de ces services, une femme entrepreneure doit être propriétaire d'au moins 50 pour cent de son entreprise et doit contrôler au moins 51 pour cent des activités de celle-ci.

L'Association des femmes d'affaires de l'Î.-P.-É. est une organisation sans but lucratif dirigée par une directrice exécutive et un conseil d'administration bénévole de cinq personnes. Cette Association représente actuellement à peu près 100 femmes d'affaires et professionnelles de la province. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes susmentionnés, vous pouvez communiquer avec Ann Price, au (902) 892-6040 ou au 1-866-892-6040 (sans frais à l'Île-du-Prince-Édouard), ou avec Rachel McDearmid, agente de développement économique, APECA, Î.-P.-É et Tourisme, au (902) 626-2480. ★

Léonce Bernard s'adresse aux jeunes de l'Île

(NDLR) Le lieutenant gouverneur de l'Île-du-Prince-Édouard, Léonce Bernard, natif de la région Évangéline, était le conférencier invité lors de la remise des diplômes d'études secondaires à l'école Évangéline, le dimanche 22 juin. Nous avons pensé que nos lecteurs seraient intéressés de lire ses propos, que nous avons trouvé très intéressants.

Chers diplômés, (1re partie)

C'est certainement un plaisir d'avoir été invité à venir célébrer avec vous ce soir. Je souhaite féliciter chaleureusement les 31 diplômés et vous souhaiter la meilleure des réussites, dans les années à venir…

En mil neuf cent soixante-deux…il y a donc quarante et un ans déjà…j'étais sur cette même scène pour recevoir mon diplôme d'études secondaires. Il y a quarante et un ans, je n'aurais jamais pensé…même dans mes rêves les plus éloignés comme devenir pêcheur, fermier, de bâtir des bateaux -car j'avais fait application pour aller à Halifax prendre des cours en construction-, ou même professeur d'école… je suis sûr que je n'aurais jamais pensé que je ferais carrière dans le secteur public et que je travaillerais pour les gens de cette région et du reste de la province en tant que gérant de caisse populaire et après député et ministre du gouvernement, et ce, même si un de mes sujets préférés était l'histoire, jamais je n'aurais pu imaginer devenir le représentant de la Reine à l'Île-du-Prince-Édouard, en accédant au poste de lieutenant-gouverneur.

C'est pourquoi, ce soir, je voudrais faire une prédiction… dans quarante et un ans d'ici, vous regarderez avec émerveillement l'évolution du monde et le chemin que vous aurez parcouru depuis la fin de vos études secondaires.

Vous, de même que le monde qui vous entoure, serez témoins de grands changements, des changements que vous ne pouvez même pas imaginer…

Si l'on se fie à un sondage cité récemment dans le Globe and Mail… les Canadiens et Canadiennes de votre génération sont «de jeunes adultes dynamiques, aux multiples talents, qui travaillent déjà à réinventer le pays dont ils ont hérité»…

On décrit votre génération comme l'une des plus instruites que le pays ait connues… Pourtant, il semble évident que ce n'est pas le succès professionnel ni le gain matériel qui vous motivent, mais plutôt le désir d'atteindre un juste équilibre dans votre vie.

Ce sondage a également montré que votre génération est la plus tolérante de toutes, dans un pays déjà réputé pour sa tolérance…

Comme l'a si bien dit l'un des répondants au sondage, les jeunes de votre génération vivent selon des principes que leurs parents ont dû acquérir. Ce sondage a aussi fait la lumière sur un certain nombre de défis que la génération d'aujourd'hui devra relever…

Un trop grand nombre d'enfants ont grandi dans la pauvreté… un trop grand nombre d'entre eux ne réussissent pas à s'en sortir… Parfois, quand il faut faire preuve de générosité envers les autres… quand il faut faire bouger les choses, les Canadiens et Canadiennes ont la parole plus facile que le geste. L'écart entre les riches et les pauvres se creuse progressivement.

Ce sondage cité dans le Globe and Mail fait également état d'une autre tendance inquiétante : Moins du quart des jeunes dans la vingtaine ont voté aux dernières élections. Ce résultat n'est pas dû à l'indifférence des jeunes, mais bien à leur ignorance et à leur sentiment d'éloignement…

Il y a ceux qui ne savent pas comment fonctionne le système politique, et ceux qui ne sont pas intéressés à le savoir. Puis, il y a ceux qui croient que ce système ne fonctionne pas très bien. Si jamais vous avez la chance de visiter des pays où le système n'est pas un système démocratique où la liberté des gens n'est pas reconnue… vous comprendrez l'importance de notre système démocratique et le droit et la liberté de la personne. ★

La famille de Mme Aline Poirier
invite cordialement
la parenté et les amis à venir célébrer
le 80e anniversaire de naissance de leur mère.

Un après-midi portes ouvertes
aura lieu à la salle paroissiale
de Mont-Carmel
le dimanche 13 juillet
de 14 h 00 à 16 h 00.

Meilleurs vœux seulement.

Une après-midi portes ouvertes

La famille de Marie à Arcade à Joe Bibienne vous invite au **80e anniversaire de leur mère**, le dimanche **6 juillet** 2003 de **14 h à 16 h,** à la salle paroissiale de Baie-Egmont. Au lieu de cadeaux, des dons offerts pour les rénovations de l'église de Baie-Egmont seraient appréciés vu que Marie fut née le jour même de la bénédiction de la pierre angulaire de l'église en 1923.

Les Caisses populaires
de l'Île-du-Prince-Édouard

SERVICE COMPLET DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

Conseils financiers d'experts provenant de notre équipe de professionnels qualifiés.

Rod MacInnis
comptable général licencié,
1-902-888-5530
desservant Summerside, Borden, Wellington et Tyne Valley

Votre représentant en services financiers MemberCARE® peut vous guider à travers tous les aspects de la planification sans coût et sans obligations de votre part.

Gestion de budget personnelle
Plan d'investissement
Services commerciaux
Régime d'assurance
Fonds pour l'éducation
Stratégies d'épargne fiscale
Planification de la retraite
Planification successorale
et encore plus

Le programme de Services financiers à votre Caisse populaire vous offre par l'entremise de MemberCare® des solutions individualisées pour que vos besoins et objectifs financiers se réalisent – quoi qu'ils soient.

En tant que membre de notre équipe MemberCare®, avec ses professionnels de carrière dédiés, Rod MacInnis a été plus particulièrement sélectionné et entraîné à prendre une approche personnelle pour trouver des solutions à vos objectifs particuliers. Rod s'est joint à notre équipe au milieu de l'année 2001 et a 25 ans d'expérience en services financiers et de comptabilité.

Rod a un bachelier en commerce et est comptable général licencié. Il a réussi avec succès son cours sur le commerce des valeurs mobilières au Canada, sur celui des Fonds de placement canadiens et sur celui des assureurs-vie-accident et maladie canadiens.

Rod est actif dans sa communauté comme membre de la Chambre de commerce du Grand Summerside et il préside le comité d'investissement en tant que membre du conseil d'administration de son Église.

Rod offre des services à la Caisse populaire Évangéline (Wellington-Tyne-Valley) et à la Consolidated Credit Union (Summerside et Borden-Carleton) et travaille selon un horaire fixe à ces deux lieux. Profitez de l'occasion de nos services de planification financière, à titre gratuit et sans obligation de votre part, en contactant votre Caisse populaire la plus proche pour un rendez-vous avec Rod.

Consolidated Credit Union
Summerside 436-9218
Borden-Carleton 855-2066

Caisse populaire Evangeline
Wellington 854-2595
Tyne Valley 831-2900

MemberCARE® Services financiers

Les Services financiers MemberCARE® sont une division des compagnies CUMIS qui offrent planification financière, assurance-vie et investissements aux membres des Caisse populaires et leurs communautés. MemberCARE® est une marque de commerce de la Centrale des caisses de crédit du Canada et est utilisée en vertu d'une licence.

OFFRE D'EMPLOI

Le Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador recherche des candidat(e)s pour le poste de :

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Sous l'autorité du directeur de l'éducation, le/la titulaire sera responsable :

- D'agir comme secrétaire de direction du CSFP : organisation des réunions du CSFP, rapports et suivis,
- D'agir comme agent(e) de communication entre les écoles et le bureau du conseil,
- D'accomplir toutes autres tâches demandées par la direction.

Compétences requises :

- Posséder une formation et/ou une expérience pertinente en secrétariat,
- Posséder une maîtrise du français parlé et écrit et être capable de communiquer en anglais,
- Posséder une formation ou expérience en informatique particulièrement au niveau du traitement de texte, du courrier électronique et banques de données,
- Être capable de travailler de façon autonome,
- Être fiable et digne de confiance.

Salaire :

- Selon le niveau 7 du plan HAY du gouvernement provincial de Terre-Neuve-et-Labrador.

Les personnes intéressées à postuler doivent soumettre leur candidature accompagnée de trois références **avant le vendredi 18 juillet 2003** à :

Monsieur Maurice Saulnier, directeur de l'éducation
Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador
21, chemin Merrymeeting, 3e étage
Saint-Jean, Terre-Neuve-et-Labrador A1C 2V6
Téléphone : (709) 722-6324 ou 1 (888) 794-6324
Télécopieur : (709) 722-6325
Courriel : conseil@csfp.nf.ca Site Web : http://www.csfp.nf.ca

OFFRE D'EMPLOI

Poste de secrétaire/réceptionniste
à la Société Saint-Thomas-d'Aquin

Tâches :

- Saisie de texte, documents et lettres pour la SSTA sur Microsoft Word et WordPerfect
- Effectuer le classement des dossiers et documents
- Assurer la réception et l'accueil
- Et toutes tâches relatives au travail de secrétariat

Connaissances et habiletés:

- Excellente connaissance du français écrit
- Maîtrise de l'anglais écrit et parlé
- Esprit d'initiative et entregent
- Capacité de faire la correction serait un atout

Date limite : le 18 juillet 2003

Poste permanent à temps plein commençant au début septembre 2003.

Échelle salariale : Salaire et avantages sociaux à déterminer selon l'expérience

Prière d'envoyer son curriculum vitae à :

Lizanne Thorne, directrice générale
La Société Saint-Thomas-d'Aquin
5, Ave Maris Stella
Summerside (Î.-P.-É.)
C1N 6M9
Courriel : lizanne@ssta.org
Télécopieur : (902) 436-6936

ÉCOLE ÉVANGÉLINE

L'école Évangéline est à la recherche d'un candidat ou une candidate dynamique pour combler un poste au niveau du service aux étudiants(es). Ce poste sera comblé à compter du **2 septembre 2003**.

Description de tâches :

- Coordonner le projet de médiation par les pairs.
- Travailler auprès des élèves afin d'accomplir différentes tâches déterminées par la direction.

Compétences et qualités :

- Capacité de coordonner un projet d'envergure.
- Attitude positive et capacité de travailler en équipe.
- Expérience de travail en salle de classe serait un atout.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande accompagnée de leur curriculum vitae **avant le 8 juillet 2003** à :

M. Paul Cyr, directeur
École Évangéline
Abram-Village RR1, Boîte 124
PE C0B 2E0

Conférence à Greenwich

Un exposé sur l'histoire et l'archéologie de la région de Greenwich St. Peters Bay sera présenté le mercredi 2 juillet prochain à 19 h 30, au Centre d'interprétation de Greenwich, parc national du Canada de l'Île-du-Prince-Édouard.

L'historien et folkloriste de l'Île, Georges Arsenault, parlera de l'établissement français de Havre Saint-Pierre (1720-1758), et l'archéologue de Parcs Canada, Rob Ferguson, décrira les fouilles archéologiques menées dans le secteur Greenwich du parc.

En outre, M. Ferguson offrira une visite guidée du site archéologique. Si cela vous intéresse, rendez-vous au terrain de stationnement au début du sentier, à 18 h.

Venez nombreux assister à cette activité gratuite, parrainée par le Comité d'histoire de Havre Saint-Pierre et Parcs Canada. Des rafraîchissements seront servis. Pour info, composer le 961-2514. ★

Commission de la fonction publique du Canada / Public Service Commission of Canada

Chef des opérations

Office national de l'énergie

CALGARY (ALBERTA)

L'Office national de l'énergie (ONÉ) est un tribunal de réglementation fédéral indépendant. Sa principale responsabilité consiste à protéger les intérêts du public canadien dans la réglementation d'activités précises des industries du pétrole, du gaz naturel et de l'électricité. L'ONÉ conseille également le gouvernement sur des questions liées au développement et à l'exploitation des ressources énergétiques. L'Office s'enorgueillit de son excellence technique et professionnelle à titre d'organisme de réglementation. Il offre la possibilité de travailler sur des projets stimulants reliés à l'énergie et de réelles options de perfectionnement professionnel dans un environnement d'équipe très productif et enrichissant.

En qualité de chef des opérations, vous devrez veiller à ce que le personnel de l'ONÉ soit apte et prêt à répondre aux besoins stratégiques et opérationnels. Il vous faudra diriger une équipe de direction responsable du rendement de 300 employés travaillant dans des équipes multidisciplinaires.

Pour remplir ce mandat stimulant, vous devrez mettre à profit votre expérience prononcée dans la direction et la gestion d'une équipe administrative dont vous serez directement responsable du rendement. Vous démontrez un vif intérêt envers l'innovation et les progrès continus afin de maintenir et d'améliorer la réputation de l'ONÉ comme chef de file dans la réglementation énergétique. Vous possédez également l'entregent voulu pour inspirer l'équipe de direction et le personnel en général alors que les marchés énergétiques traversent une période de profonds changements. Ce poste vous amènera à voyager dans tous les coins du pays et à garder contact avec les organismes gouvernementaux, les compagnies réglementées et d'autres intervenants afin de cerner les tendances et les enjeux de l'heure.

La maîtrise de l'anglais et du français est essentielle.

L'ONÉ offre un salaire concurrentiel et une trousse d'avantages sociaux. Si ce poste permanent vous intéresse, veuillez postuler en ligne ou expédier votre curriculum vitæ **d'ici le 14 juillet 2003**, en décrivant clairement la façon dont vous répondez aux critères susmentionnés et en indiquant votre citoyenneté ainsi que le numéro de référence **ENR82900SM13-N**, à la **Commission de la fonction publique du Canada, 9700, avenue Jasper, bureau 830, Edmonton (Alberta) T5J 4G3. Télécopieur : (780) 495-2098. InfoTel : 1 800 645-5605. ATME : 1 800 532-9397**. Si vous soumettez votre demande en ligne, n'expédiez pas de duplicata par télécopieur ou par la poste.

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens. Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

La fonction publique du Canada s'est engagée à instaurer des processus de sélection et un milieu de travail inclusifs et exempts d'obstacles. Si l'on communique avec vous au sujet de ce concours, veuillez faire part au représentant ou à la représentante du ministère de vos besoins pour lesquels des mesures d'adaptation doivent être prises pour vous permettre une évaluation juste et équitable.

This information is available in English.

emplois.gc.ca Canada

La SDBA restructure son conseil d'administration et redéfinit son territoire de couverture

Communications RDÉE

Afin de mieux représenter la clientèle qu'elle dessert, la Société de développement de la Baie acadienne (SDBA) vient de changer la structure de son conseil d'administration et de redéfinir son territoire de couverture.

Dorénavant, quand des postes s'ouvriront au sein du conseil, on les remplira par des personnes nommées par divers secteurs ou organismes à volet économique de la communauté et par les municipalités incorporées de la région Évangéline. On y retrouvera donc un représentant des petites et moyennes entreprises, nommé par la Chambre de commerce acadienne et francophone de l'Île-du-Prince-Édouard, ainsi qu'un représentant nommé par le Conseil de développement coopératif, l'Association touristique Évangéline, le secteur agricole, l'Association des pêcheurs, le Village de Wellington et le Village d'Abram-Village. On parle donc d'un total de sept conseillers.

De plus, les principales activités de la SDBA se sont toujours déroulées dans la région Évangéline, malgré qu'elle offre certains services dans d'autres communautés acadiennes et francophones. Le conseil vient de décider que ses activités pourront dorénavant s'étendre à toutes régions de la province où les Acadien(ne)s et francophones résident, conforme au mandat de la SDBA comme organisme délégué de RDÉE Île-du-Prince-Édouard.

C'est lors de la réunion annuelle de la SDBA, tenue à Abram-Village le 25 juin, que les conseillers ont adopté ces changements ainsi que trois autres modifications à ses statuts et règlements nouvellement traduits en français.

En ce qui concerne la Section 2.01, sur les buts et la mission de l'organisme, on a condensé les 11 premiers items. La nouvelle description se lit maintenant, «La Société de développement de la Baie acadienne de la région Évangéline à l'Île-du-Prince-Édouard est un organisme francophone qui, en collaboration avec des partenaires privilégiés et en suivant une planification stratégique, assure le développement économique en entreprenant des projets innovateurs. Elle offre des services d'appui aux entreprises privées, coopératives et communautaires existantes et en voie de développement afin de stimuler la croissance économique et de faciliter la transition vers la nouvelle économie.»

Suite à des commentaires du public à la réunion, une nouvelle section 2.03 qui était proposée a été modifiée afin de refléter que la SDBA « encourage la mise en oeuvre de mécanismes provinciaux et nationaux pour le développement socio-économique » plutôt que de spécifier des moyens spécifiques, tels que RDÉE Î.-P.-É.

Certaines sections ont été éliminées puisqu'elles ne se sont jamais appliquées à la structure de l'organisme.

«Étant donné que nos statuts et règlements datent de 1995, le conseil a cru bon d'étudier ceux-ci et les mettre à jour afin de mieux refléter la réalité d'aujourd'hui» a signalé la conseillère Caroline Arsenault, qui, au nom du conseil, a présenté la liste des propositions de changements lors de la réunion.

À noter que le présent conseil est composé de Raymond Arsenault de Wellington, président et représentant le secteur de la pêche; Darlene Sanford de Mont-Carmel, vice-présidente et représentant le secteur agricole; Gérard Richard de St-Nicholas, secrétaire-trésorier et représentant du secteur agricole et de la petite et moyenne entreprise; Caroline Arsenault de Mont-Carmel, nommée par l'Association touristique Évangéline; Stephen Arsenault de St-Chrysostome, représentant les petites et moyennes entreprises; Lawrence Cormier de Wellington, nommé par sa municipalité; et Karen Gallant d'Abram-Village, nommée par sa municipalité. ★

Découvrez la magie des livres cet été, dans les bibliothèques publiques

(J.L.) Les merveilles et l'exaltation de la magie que l'on peut découvrir dans les livres est le thème du programme de lecture estival 2003. Lors du lancement officiel à Charlottetown la semaine dernière, le ministre responsable des bibliothèques, Elmer MacFadyen, s'est dit extrêmement heureux de voir l'intérêt que le programme estival de lecture continue de susciter chaque été chez les enfants et les parents dans l'ensemble de la province. «Ce programme est conçu pour encourager les enfants et les familles à faire de la lecture une part intégrante de leurs vacances d'été», a-t-il ajouté.

Le thème de 2003 est Books are Magic!/Les livres sont magiques! Les enfants doivent lire au moins 15 minutes par jour durant l'été, de juin à septembre, pour maintenir leur niveau de lecture. Les clubs de lecture encouragent justement cela.

Les trois bibliothèques françaises de la province participent au programme. À la bibliothèque Dr-J.-Edmond-Arsenault, au Carrefour de I'Isle-Saint-Jean, Charlottetown, le club se tiendra les mardis de 13 h à 14 h 30, à partir du 8 juillet. Pour s'inscrire, composez le 368-6092 et demandez Lyne Cadieux.

À la bibliothèque J.-Henri-Blanchard, au Centre Belle-Alliance à Summerside, l'inscription se fera ce vendredi 4 juillet dès 13 h 30. Pour info, composez le 902-432-2748, pour rejoindre Julie Thiffeault.

À la bibliothèque publique d'Abram-Village, le programme débute dès aujourd'hui, le 2 juillet. Pour s'inscrire, composez le 854-3077 pour parler à Doris Arsenault.

Les enfants établissent leurs propres objectifs de lecture pour l'été et recevront un carnet dans lequel ils peuvent tenir un registre de leurs lectures tout au long de l'été. ★

les services de fiscalité

la comptabilité et la vérification

la consultation en gestion

la consultation en micro-ordinateur

Grant Thornton L.L.P.

comptables agréés

Immeuble Banque Royale
220, rue Water
Summerside (Î.-P.-É.)
(902) 436-9155

Directeurs associés
Byron Murray, C.A.
Peter Murray, C.A.
Blair Dunn, C.A.

Cartes professionnelles

Espace disponible

Pour tous vos besoins financiers

Caisse populaire Évangéline Credit Union

Lundi au mercredi de 10 h à 16 h
Jeudi de 10 h à 17 h 30
Vendredi de 10 h à 19 h

37, rue Mill, Wellington (Î.-P.-É.) (902) 854-2595

Buro PLUS

POUR TOUS VOS BESOINS DE PAPETERIE, FOURNITURES ET D'ÉQUIPEMENTS SPÉCIALISÉS.

LIVRAISON GRATUITE

HMS Office Supplies Ltd.

291, rue Water, Summerside (Î.-P.-É.)
Tél. : (902) 436-4281 Sans frais : 1-800-665-1163 Téléc. : (902) 436-4534

Pour une expérience gastronomique orientale

Buffet chinois à volonté

Minh-Wang Family Restaurant

601, rue Water Est,
Summerside (Î.-P.-É.)
436-3838

Key, McKnight & Maynard
AVOCATS ET NOTAIRES

Derek D. Key, C.R.
Nancy L. Key, C.R.
Marie-France Thériault, B.Sc.Soc., LL.B.
(services bilingues)
Stephen D.G. McKnight, B.A., LL.B.
John W. Maynard, B.A., LL.B.
Bobbie-Jo Dow, B.Comm., LL.B.

Summerside
Tél. : 902-436-4851
Téléc. : 902-436-5063
494, rue Granville
C.P. 1570
Summerside (Î.-P.-É.)
C1N 4K4

O'Leary
Tél. : 902-859-3864
Téléc. : 902-859-3533
C.P. 177
O'Leary (Î.-P.-É.)
C0B 1V0

Wellington
Tél. : 902-854-3424
Téléc. : 902-854-3447
Place du Village
Wellington (Î.-P.-É.)
C0B 2E0

Gérald Arsenault
Conseiller en ventes

Vous voulez une nouvelle voiture ou une voiture d'occasion.

Appelez-moi.

Centennial Honda
610, South Drive, Summerside, Î.-P.-É.
(902) 436-9158
www.centennialhonda.com

HONDA

SPORTS

Père Vélo de Montmagny roule jusqu' à l'Î.-P.-É.

Par Marcia ENMAN

Le lundi 23 juin dernier, Marcel Clermont de Montmagny au Québec était de passage à Borden-Carleton en vélo. Le cycliste âgé de 77 ans a dormi dans son 300e gîte du passant. Il a passé cette mémorable nuit au Dutchess Gateway, gîte du passant appartenant à Kelsie Hayward. M. Clermont fait de la bicyclette depuis ses 17 ans. Il le fait pour l'amour du sport, pour le tourisme et puis pour la photographie. «J'ai à la maison, probablement trois pieds d'épais de photos», raconte-t-il.

Pour ce voyage, M. Clermont est passé par le côté nord de l'Île puisqu'il voulait revoir la route 112. Les itinéraires de ses voyages sont tous planifiés environ un an à l'avance. Toutefois, il ne fait pas de réservations à l'avance. Il organise ses journées comme bon lui semble. Lors de cette entrevue, il avait l'intention de se rendre à Moncton si tout allait bien.

Son voyage de l'année dernière a été de se rendre de Montmagny à Halifax, en Nouvelle-Écosse. M. Clermont a souligné qu'il avait fait 800 milles sur son vélo Peugeot de vingt-et-une vitesses, en 15 jours. En lui demandant s'il avait déjà été pris sans endroit à coucher, il explique, avec un petit sourire «L'année dernière je roulais encore à 2 h 30 du matin. Quand la police s'est arrêtée, je n'avais plus rien à boire, plus de nourriture. La dame police m'a ouvert un hôtel et je lui en serai toujours très reconnaissant».

M. Clermont tient un journal de tous ses voyages. À la fin de l'année, il écrit de 60 à 90 lettres pour les inclure dans des cartes de Noël, racontant ses circuits de l'année. Il les envoie à chacun(e) des personnes qui a marqué son périple dans un sens ou dans un autre. Il raconte que son 200e gîte du passant était à Woodstock au Nouveau-Brunswick, tandis que son 100e était à Kamouraska au Québec.

Marcel Clermont de Montmagny célèbre son 300e gîte du passant à Borden.

À l'itinéraire de M. Clermont, une semaine était planifiée pour l'Île-du-Prince-Édouard. Mais à cause des sept à huit jours de pluie, il a dû couper son trajet à l'Île à une soirée seulement. Il se promet de revenir. Il est parti de Montmagny le 9 juin ayant comme date prévue de retour le 5 juillet. C'était son 5e voyage en bicyclette aux provinces Maritimes.

M. Clermont se rappelle de l'un de ses premiers voyages en Atlantique, pas en vélo, mais comme pigiste. Il était venu avec l'équipe de Radio-Canada pour participer au bicentenaire de la Déportation des Acadiens en 1955 et avait assisté à plusieurs des festivités entourant cet événement.

M. Clermont est un ancien militaire à la retraite qui adore sculpter le bois et faire des pâtisseries. Il est aussi photographe, tel que déjà mentionné et évidemment il adore le cyclisme.

Bon voyage de retour au Père Vélo de Montmagny! ★

Les joueurs du Rocket sont dans l'œil du Tricolore

Par Amélie MARCEAU

Le Rocket de Charlottetown possède trois joueurs qui ont été repêchés par les Canadiens de Montréal, à Nashville, au repêchage du 21 juin dernier. Cory Urquhart et Maxim Lapierre ont été repêchés en deuxième ronde et Jimmy Bonneau, en huitième ronde.

L'imposant Cory Urquhart de 6 pieds 2 pouces et 195 livres est joueur de centre. Sélectionné au 40e rang, il a été le second choix des Canadiens. Le jeune hockeyeur de 18 ans vient d'Halifax en Nouvelle-Écosse. Il se caractérise dans le fait de prendre des bonnes décisions quand vient le temps de choisir entre passer la rondelle ou de lancer au but. Il joue avec confiance et excelle à protéger la rondelle. Lors de sa deuxième saison de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ) avec le Rocket de Montréal, il a récolté 78 points, dont 35 buts, en 71 rencontres. Urquhart est devenu le cinquième joueur de l'histoire du Rocket à être sélectionné au repêchage de la LNH et le deuxième par les Canadiens. La devise de Cory est la suivante : «On ne peut jamais être content de soi-même, on peut toujours faire mieux.»

Maxim Lapierre est le troisième choix des Canadiens. Il s'attendait à être sélectionné en deuxième ronde, mais par les Canadiens, il en a été surpris et honoré. Joueur de centre de 6 pieds un pouce et de 174 livres, Lapierre possède un excellent coup de patin et une puissante foulée. Il cherche constamment à avoir la rondelle et possède beaucoup de confiance à transporter le disque, pour un joueur de son âge. Natif de Saint-Léonard à Montréal, il figurait 23e parmi les espoirs nord-américains selon le classement de la Centrale de dépistage de la LNH. Pour un joueur de 17 ans, Lapierre montre beaucoup de maturité. Maxim a réussi 53 points en 72 rencontres, lors de sa première campagne dans la LHJMQ.

Jimmy Bonneau, ailier gauche, a été repêché à la huitième ronde.

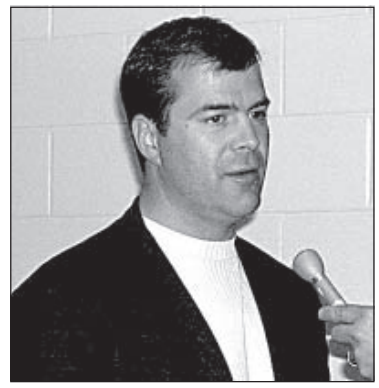

Alain Vignault

Par ailleur, Alain Vigneault sera l'entraîneur du Rocket à Charlottetown première saison à l'Île. Ce célèbre entraîneur de hockey a débuté sa carrière en 1984 avec le Junior AAA de Trois-Rivières. Vigneault en est à sa quatrième formation dans la LHJMQ. Il a dirigé auparavant les Draveurs de Trois-Rivières, les Olympiques de Hull et les Harfangs de Beauport. Ses 257 victoires le placent au 12e rang chez les entraîneurs de la LHJMQ. En 1993, Vigneault a changé de ligue pour la LNH où il a détenu le poste d'assistant entraîneur pour les Sénateurs d'Ottawa. Il est resté avec cette équipe jusqu'en 1996. Alain Vigneault a été vivement connu pour son poste d'entraîneur des Canadiens de Montréal pendant plus de trois saisons (1997 à 2001). ★

La garde côtière invite les Canadiens à être prudents sur l'eau

(A.M.) Saviez-vous qu'à chaque année, entre 150 et 200 Canadiens meurent dans des activités nautiques? La navigation de plaisance cause environ 6 000 accidents par an dont plusieurs blessés permanents. Ce qui est important de savoir c'est que la majorité de ces accidents auraient pu être évités.

Plusieurs peuvent prétendre que les cours de sécurité nautique ne sont pas importants et en tant que Canadiens, les activités nautiques peuvent faire partie de notre identité. Les gens tiennent souvent pour acquis qu'ils savent pratiquer ces activités, car ils le font depuis leur tout jeune âge. De cette manière, cette familiarité peut provoquer un certain laisser-aller et alors un danger.

Depuis 1999, la Garde côtière a mis sur pied un programme de compétences des conducteurs. Le but de ce programme est de s'assurer que les plaisanciers ont les connaissances pour bien manoeuvrer une embarcation et qu'ils savent comment agir en cas d'urgence. Tous les conducteurs d'embarcations motorisées de moins de quatre mètres de long, y compris les motomarines, doivent posséder une preuve de compétence. Pour se la procurer, il faut passer l'examen sur la sécurité nautique. Il est conseillé de suivre le cours avant afin de bien connaître les règles de sécurité nautique. Pour s'inscrire à un cours en sécurité nautique ou pour de plus amples renseignements, les plaisanciers peuvent visiter le site Internet suivant : www.boatingsafety.gc.ca ou composer le 1-800-267-6687.

La saison estivale s'ouvre aux insulaires et aux vacanciers. C'est aux plaisanciers de prendre leurs responsabilités pour la sécurité de ceux qui les entourent. La Garde côtière encourage la sécurité sur l'eau. La sécurité nautique c'est l'affaire de tous. Après tout, comme en voiture, si les gens bouclent leur ceinture de sécurité, ce n'est pas au cas où un policier les arrêterait, mais plutôt pour se protéger et protéger les membres de leur famille. ★

SPORTS

L'Île-du-Prince-Édouard se classe au dernier rang et ne remporte aucune bannière

Tyler Richard porte le témoin, au départ du relais 4 X 100 mètres. Jonathan Jeffrey, Ryan Arsenault et Matthew Richard ont complété ce relais.

Par Amélie MARCEAU

Cette année, la délégation de l'Île n'a remporté aucune bannière. Même dans la catégorie où elle excellait dans les années passées : l'esprit sportif. Les gagnants de la 24e finale des Jeux de l'Acadie sont Sud-Est en première position et Madawaska-Victoria en deuxième. Ils ont eu respectivement 502 et 492 points.

Sud-Est s'est démarquée en gagnant quatre des 10 bannières sportives, dont les deux du soccer masculin et féminin. Madawaska-Victoria a remporté cinq des 10 bannières pour l'esprit sportif, dont une est partagée avec Sud-Est, pour égalité. Le concept à viser pour l'esprit sportif est d'avoir une conduite exemplaire. Cinq principes sont à suivre : respect des règlements, de l'officiel et de l'adversaire, soucis de l'équité et finalement maintien de son sang-froid. Cette année, l'évaluation de ces principes s'est faite par deux personnes neutres par délégation. Les jeunes ne savaient pas qui les évaluaient et quand ils étaient surveillés. De cette manière, ce système semble plus juste.

Toute une surprise de la part de la Nouvelle-Écosse avec son équipe de volley-ball féminin, elle a ainsi remporté la bannière sportive de cette catégorie. Chaleur et Madawaska-Victoria se partagent le prix de l'amitié, car il y a eu égalité. Le prix de l'amélioration a été décerné à la délégation de la Péninsule acadienne. Le but de ce prix est de susciter l'effort, le développement ainsi que la performance individuelle et collective.

Les bons coups de l'Î.-P.-É.

Pendant cinq jours, les jeunes sportifs ont couru, lancé, sauté, frappé… et crié sous le soleil et avec une chaleur intense. La délégation de l'Île a réussi à se tailler une troisième place au tennis et une quatrième place à la balle-molle. Nos espoirs en athlétisme ont bien rapporté. Anthony Bernard, «un athlète sérieux» au dire du gérant de l'équipe d'athlétisme Sylvain Gagné, a remporté la première place au saut en longueur et au 400 mètres chez les 14-15 ans. Il est arrivé deuxième pour la course du 200 mètres, très serré avec la première place.

Natalie Derasp a terminé première au saut en longueur. L'an passé, elle avait brisé un record dans cette catégorie. Âgée de 14 ans, Natalie «promet de bonnes chances pour l'an prochain», raconte son entraîneur René Audet. Elle a terminé deuxième à la course du 200 mètres.

Tyler Richard a remporté la première position au lancer du poids. Il affirme qu'il est content de ses lancés. «J'ai battu mon record personnel.» Âgé de 15 ans, ce jeune athlète musclé, ne pourra plus participer aux Jeux en athlétisme. Il affirme vouloir continuer à en faire à l'école, car il adore les sports. Tyler étudie à l'école Évangéline. L'année prochaine, il pourra participer aux Jeux, au badminton, où il a aussi joué cette année. Les jeunes de l'Î-P-É sont des athlètes multidisciplinaires. Plusieurs participent aux Jeux dans plus d'une discipline.

Les jeunes athlètes ont apprécié leurs expériences aux Jeux. Lorsqu'on demande à Isabelle Comeau de Charlottetown ce qu'elle aime, elle répond sans hésiter : «J'aime courir!» Âgée de 13 ans, c'est la première fois qu'Isabelle participe aux Jeux. Elle y a découvert une passion, la course. Elle affirme vouloir continuer à s'entraîner cet été à courir, car elle espère pouvoir revenir aux Jeux l'an prochain. D'après Sylvain Gagné, «Isabelle est une mordue.»

Le volley-ball de plage

Sur la plage Parlee, les jeunes ont pu s'initier au volley-ball de plage. Les jeunes ont beaucoup aimé ce sport en démonstration. C'était une belle expérience pour eux. Jean-François Morin, gérant du volley-ball de plage pour la délégation de l'Île, ajoute que «Les jeunes ont eu beaucoup de plaisir. Mais il faisait très chaud. Les jeunes ont joué avec leurs bas parce que le sable était trop chaud !» ★

Position	Délégation	Pointage
1	Sud-Est	502
2	Madawaska-Victoria	492
3	Kent	462
4	Chaleur	438
5	Péninsule Acadienne	404
6	Nouvelle-Écosse	306
7	Restigouche	290
8	Île-du-Prince-Édouard	258

Gagnants des bannières du prix de l'esprit sportif

• Athlétisme mixte	Madawaska-Victoria
• Badminton mixte	Madawaska-Victoria et Sud-Est
• Basket-ball masculin	Madawaska-Victoria
• Balle-molle féminin	Restigouche
• Mini handball mixte	Sud-Est
• Soccer féminin	Péninsule Acadienne
• Soccer masculin	Chaleur
• Tennis mixte	Chaleur et Restigouche
• Volley-ball féminin	Madawaska-Victoria
• Volley-ball masculin	Madawaska-Victoria

La cérémonie de clôture a fait vibrer

Les accompagnateurs et les athlètes de la délégation de l'Î.-P.-É. à leur arrivée dans l'aréna Festival, lors de la cérémonie de clôture.

(A.M.) Une ambiance de fête régnait à l'aréna Festival de Shédiac, le dimanche 29 juin, pour la cérémonie de clôture des Jeux de l'Acadie. La foule était excitée, même avant l'arrivée des jeunes étoiles, par tous les cris d'encouragements et de ralliements de chacune des délégations.

C'est sous de chaleureux applaudissements et accompagnés d'une musique de violon que les athlètes se sont fait accueillir dans l'aréna. La délégation de l'Î.-P.-É. se démarquait des autres avec leurs visières jaunes, blues, blanches et roses, munies d'un petit ventilateur ! L'aréna était remplie de couleurs et de sourires.

Annick Arsenault, présidente des Jeux de l'Acadie, a rappelé que les Jeux sont une belle expérience pour les jeunes et qu'ils sont tous des gagnants. Les athlètes ont fait des efforts et ont travaillé dur. Cependant ce qui est important, c'est qu'ils ont eu du plaisir. Plusieurs chansons ont joué pendant la cérémonie, tel l'hymne national acadien, *l'Ave Maris Stella* et *Je suis avec toi.* Margot Rioux, de la délégation de Sud-Est, a eu l'honneur d'éteindre la flamme des Jeux. Elle en était à sa cinquième et dernière participation aux Jeux.

L'an prochain, la 25e finale des Jeux de l'Acadie aura lieu dans la région de Restigouche, au Nouveau-Brunswick. Les villages de Eel River Crossing, Charlo et Balmoral accueilleront les athlètes pour le 25e anniversaire des Jeux de l'Acadie. D'ici là, les jeunes athlètes peuvent se reposer, car ils le méritent. Ils pourront par la suite continuer à s'entraîner avec ténacité. La délégation de l'Île a de quoi réfléchir, «les derniers seront les premiers». Reste à le prouver… ★

Nouveau concours pour promouvoir le tourisme «VENEZ NOUS VOIR À L'ÎLE»

Appel à tous les Insulaires! Tourisme Î.-P.-É. et l'Association de l'industrie touristique de l'Île-du-Prince-Édouard (TIAPEI) ont lancé récemment une campagne populaire visant à augmenter le nombre de visiteurs pendant la saison touristique 2003.

Le concours encourage tous les Insulaires à téléphoner ou à envoyer un courriel à leurs amis ou à leur parenté se trouvant à l'extérieur de la province pour les inviter à l'Île afin de redécouvrir l'enchantement et la beauté de celle-ci et de renouer de vieilles amitiés.

«Ce projet permet à chaque Insulaire de contribuer au succès du tourisme à l'Île-du-Prince-Édouard», affirme Jeffrey Lantz, ministre du Tourisme. «Il y a beaucoup de facteurs externes militant contre l'industrie du voyage en 2003, et ce concours représente un moyen proactif d'encourager les gens à se rendre à l'Île-du-Prince-Édouard. C'est un appel à l'action, et je crois que les meilleures personnes pour «vendre» l'Île, les Insulaires eux-mêmes, y répondront en tant qu'excellents ambassadeurs et ambassadrices pour notre industrie».

Dans ce concours, les Insulaires sont priés d'inviter personnellement leurs amis et leur famille habitant ailleurs au Canada à participer afin de gagner un voyage à l'Île-du-Prince-Édouard. Les Insulaires peuvent soit leur téléphoner, soit leur envoyer une carte électronique originale disponible sur le site Web peiplay.com/home. Il est simple de participer au concours : les amis et la parenté habitant d'autres provinces canadiennes peuvent visiter le site Web www.peiplay.com/home (lien français) ou répondre à la carte électronique et demander une trousse du Guide de l'Île, ou encore téléphoner sans frais au 1-888-PEI-PLAY et donner le mot de passe du concours, «home». Toute personne répondant à l'invitation d'un Insulaire ou d'une Insulaire recevra un Guide de l'Île 2003 et sera automatiquement inscrite au concours donnant une chance de remporter le grand prix «Venez nous voir à l'Île».

«L'industrie a collaboré très rapidement à la création d'un excellent moyen de permettre à tous les Insulaires de contribuer au succès de la saison touristique 2003» soutient le président de la TIAPEI, Gordon MacInnis. «Non seulement y aura-t-il des gagnants de l'extérieur de la province, mais de plus, l'Insulaire qui aura invité le gagnant ou la gagnante recevra également de très beaux prix. C'est grâce à l'appui généreux des commanditaires que ce concours est attrayant pour tous» a-t-il ajouté.

Le grand prix comprend : quatre billets d'avion aller-retour à destination de Charlottetown en provenance de tout point de départ canadien desservi par JetsGo; la location d'une voiture pour une semaine, offerte par Hertz; six nuitées aux chalets *By-the-Bay*; dix billets gratuits pour des spectacles sur la scène principale du Centre des arts de la Confédération, et un souper de homard pour dix personnes au restaurant *Lobster on the Wharf*.

Détail singulier : l'Insulaire qui aura invité l'heureux gagnant recevra aussi un grand prix, à savoir une escapade de fin de semaine au superbe centre de villégiature Rodd Mill River, et quatre billets pour un spectacle sur la scène principale du Centre des arts de la Confédération.

Misant sur l'hospitalité de toute première qualité des Insulaires, le concours encourage tout le monde à persuader les voyageurs que leur destination vacances de choix en 2003 devrait être l'Île. On peut obtenir les détails du concours sur le site Web de Tourisme Î.-P.-É. (www.ipevacances.com) et sur celui de la TIAPEI (www.tiapei.pe.ca), ou bien en communiquant avec Tourisme Î.-P.-É. au (902) 368-5540. ★

Soumissions

Au nom des ministères du Tourisme et des Transports et des Travaux publics, nous recevrons les soumissions cachetées au bureau de la section de la planification, du développement et de la construction immobilière du ministère des Transports et des Travaux publics, **le 17 juillet 2003**, jusqu'à 14 h, heure locale. On doit clairement indiquer le projet pour lequel on fait la soumission.

Amélioration du traitement des eaux usées
Parc provincial de Cabot
Comté de Prince (Î.-P.-É.)

Le projet comprend l'installation d'une nouvelle lagune de rétention non aérée, la tuyauterie associée, les pompes, le système électrique et les travaux complémentaires. On peut obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec M. Tyler Richardson, tél : 368-4249 ou fax : 368-5395. On doit clairement indiquer le projet pour lequel on fait la soumission.

On doit indiquer clairement sur les soumissions la mention suivante:

Soumission:
Amélioration du traitement des eaux usées –
Parc provincial de Cabot

On peut se procurer les demandes de soumission au ministère des Transports et des Travaux publics, 3e étage de l'immeuble Jones, 11, rue Kent, Charlottetown (Î.-P.-É.) moyennant un acompte de cent dollars (100 $) (remboursable si l'on remet les documents de la soumission dans les 14 jours de leur date de réception). On peut également les consulter aux bureaux de l'Association de la construction des villes de Charlottetown, Summerside, Moncton, Saint Jean, Fredericton et Halifax. On ouvrira les soumissions à l'heure et à l'endroit indiqués précédemment et on invite les soumissionnaires à se présenter à l'ouverture des plis. Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera nécessairement retenue.

On rappelle aux fournisseurs que les dossiers de soumission du gouvernement de l'Î.-P.-É. pour des biens et services sont maintenant rendus publics et distribués en ligne, **sans frais**, par l'intermédiaire du site Web du gouvernement, au ***www.gov.pe.ca***. On peut consulter en ligne les gabarits de construction à ***www.gov.pe.ca/tender***. Il n'y aura pas de modification quant à la méthode utilisée pour distribuer les documents de soumissions pour les projets de construction; les documents visant ces projets sont disponibles tel qu'indiqué ci-dessus.

On peut obtenir plus de renseignements sur le service de soumission électronique en communiquant avec le Service des approvisionnements du Trésor provincial, au 368-4040.

Île-du-Prince-Édouard
CANADA

La ministre,
Gail A. Shea
Transports et
Travaux publics

www.gov.pe.ca

Une première pour les écoliers de Prince-Ouest

Les élèves des 6e et 7e de l'école française de Prince-Ouest, bondissaient d'excitation car c'était finalement le moment de départ pour un séjour au camp nautique de l'Istorlet aux Îles-de-la-Madeleine. Ils sont accompagnés de leur professeur Anne-Marie Rioux et de Marie-Josée Heine (monitrice française de St-Louis). C'est grâce à l'appui financier de la CSLF et les collectes de fonds du groupe même que ce projet se réalise. L'ensemble sera une expérience enrichissante en langue et en culture. (Photo et texte : Angela Williams) ★

L'Arc-en-Ciel remet ses diplômes

Sept élèves ont fini la première étape de leur éducation, à la maternelle L'Arc-en-ciel, à DeBlois. L'événement a été marqué par la remise des diplômes par leur prof de maternelle, Tina Doucette. Ils ont chanté et dansé au plaisir de l'assistance. Enfin, ils sont revenus sur scène portant les habits qui représentent les carrières qu'ils poursuivront et où on pourrait les trouver dans 25 ans. On voit de gauche à droite : Emma Williams, Shyanne Gaudet, Rogan Hustler, Madame Tina Doucette, Annie Graham, Colby Gaudet, Samarah Gallant et Tanner Bernard. (Photo et texte : Angela Williams) ★